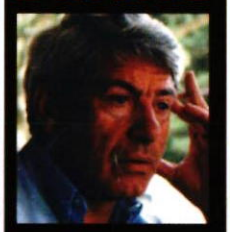
LE PEUPLE BRETON



MERZHIN

– Les écoles Diwan sont-elles menacées ?
– La nécessaire réunification de la Bretagne

L'INVITÉ



Roger GICQUEL

POBL VREIZH

LE PEUPLE BRETON
N° 443/ 20 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
MIZ DU/NOVEMBRE 2000

L'invité du Peuple Breton

De l'électeur au citoyen...

Les prochaines échéances électorales – 2000, 2001 – nous diront ce qu'il en est vraiment du désamour dont se lamente le personnel politique. Le divorce n'est certes pas souhaitable et l'on verra, au moins quantitativement, si un regain réchauffera l'atmosphère sur des enjeux aussi importants que la gestion municipale, les programmes des partis (à condition qu'ils en aient !) pour les législatives et le projet pour la France des candidats à la présidentielle. La logique de la Ve République voudrait que l'on choisisse le président avant les députés, chacun en convient, mais il y a loin de la logique à l'intérêt respectif des forces en présence et le débat sur la chronologie de ces deux élections peut aussi bien intéresser l'opinion que la laisser dans l'état où elle est : apparemment atone depuis le pitoyable référendum de septembre jusqu'à la laborieuse réélection de M. Chevènement dans son fief de Belfort.

Pas concerné l'électeur ? En tous cas il ne s'oriente qu'avec fatalisme, déboussolé qu'il est par les "affaires", les tripotages, les arrangements de carrières, la méthode "deux pas en avant, un pas en arrière, un pas sur le côté", un esprit réformateur genre "autruche" – les plumes pour la parade mais la tête à moitié sous l'aile et ne tenant le corps de ses réformes que sur une patte – (Oh ! la marmelade de la néo-décentralisation bis !). Pourtant, dans sa partie citoyenne, l'électeur ressent les choses autrement. Il veut exercer pleinement ses droits là où il vit et faire que ces droits de l'Homme s'exercent aussi complètement ailleurs. Je ne



donne pas le même sens au mot *citoyen* que le font les jacobins retardataires. Je ne suis citoyen que par choix et conscience de mes propres devoirs et non par obéissance à un dogme.

Quand l'électeur vote politique avec ses pieds, il ou elle met souvent plus d'enthousiasme à s'engager concrètement dans la partie sociale de sa vie et dans sa démarche pour changer l'avenir. Affirmer que ni la terre ni l'homme ne sont des marchandises, et lutter pour cela, c'est comme planter un arbre pour les générations futures.

On sort aujourd'hui moins volontiers de sa poche le drapeau de son parti que sa carte de militant d'une association. Particulièrement en Bretagne, les actions citoyennes pour l'environnement, le développement maîtrisé, l'agriculture moins polluante, l'identité culturelle à partager, l'éducation méritant ce nom, etc rassemblent mieux qualitativement que la droite, la gauche et le dessus du panier. On réapprend à espérer dans les combats contre l'économie libérale comme pensée unique, contre les effets pervers d'une mondialisation qui appauvrit les plus pauvres, contre une santé à deux vitesses et pour l'humanisation de ses structures, contre la mal-bouffe et ses empoisonnements. La liste est longue des sujets mobilisateurs. Le politique les connaît et voit monter l'influence des réseaux mais pris qu'il est entre les crises, les sondages, et le budget, entre le court terme et celui de sa réélection, il avoue sinon son impuissance du moins ses limites. N'exagérons pas sa frustration : militants, adhérents, sympathisants de la nouvelle citoyenneté ne constituent pas un raz de marée. Mais un fort courant qui révèle par brassages les vraies questions de société et, par là même, met en perspective la réalité de la démocratie agissante.

Roger Gicquel

Souscription

La souscription de ce mois est, bien sûr, marquée par le geste d'un compatriote de Pléneuf dont la gentillesse s'accompagne de la discrétion, puisqu'il ne souhaite pas être remercié publiquement. Qu'il sache pourtant combien les bénévoles qui travaillent à produire le P.B. apprécient ! Car la critique est facile (et nécessaire) et elle ne se fait pas faute de s'exercer à l'égard du P.B. à qui on demande beaucoup. En revanche, les encouragements sont plus rares et les participations à cette souscription (de la plus modeste, très appréciée, aux plus importantes) en sont la manifestation. Merci à tous nos lecteurs.

Bruno Guyonvarc'h, Matoury, 100 F ; K.S., Brest,, 40 F ; Charles Josse, Les Sables-d'Olonne, 20 F ; Yann Le Maître, Vannes, 50 F ; Erwan Le Bot, Paris, 100 F ; Roger Gicquel, Plouer-sur-Rance, 50 F ; Christophe Lacombe, Vannes, 30 F ; Patrick Rault, Ploufragan, 50 F ; Yves Rémond, St-Hernin, 100 F ; D. Amisse, St-André-les-Eaux, 20 F ; Martine Le Brumant, Quimper, 20 F ; Alain Nevoux, Hennevont, 50 F ; Claude Jouanno, Lorient, 20 F ; Connan Cristofari, Montmeyan, 100 F ; Yann-Bêr Piriou, Ploumilliau, 50 F ; Philippe Bideau, Le Chesnay, 40 F ; Erwan Gabillard, Maisons-Alfort, 30 F ; L.P. Terrassa Katalonia, 100 F ; Patrice Goueffon, Plouvara, 640 F ; H.A., Pléneuf, 10.000 F ; Michel Lesbaches, Talant, 50 F ; Philippe Chabanon, St-Etienne, 30 F ; Louis Lofficial, Poullaouen, 100 F ; J.Jacques Le Guyader, Verneuil-sur-Seine, 50 F ; Maurice Fiévet, Gonesse, 50 F ; J.François Gillet, Sotteville-les-Rouen, 20 F. Total mois : 11910 F – Total année 2000 : 30.522 F.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203. 56102 Lorient cedex
Tel. 02.97.21.21.82
Fax 02 97.64.75.47

Responsable de la publication :
Joël Guégan

Responsable de la rédaction :
Ronan Leprohon

Rubriques culturelles :
Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion :
Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur :
Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression :
IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 3e trimestre 2000

Sommaire









Il y a des moments où la rédaction d'un magazine comme votre P.B. rage de ne disposer que d'un périodique mensuel. C'est quand l'actualité s'affole et interdit la réflexion qui correspond au rythme de notre magazine. Ainsi pour Diwan, qui connaît, au moment de notre bouclage, des problèmes que nous aurions aimé suivre de près. De façon prémonitoire Pierre-Yves Moal (p. 10) nous avait adressé un article important sur le sujet. Avec Andrew Lincoln, à la même page, nous faisons le point – fin octobre – d'une difficile négociation. Nous consacrons aussi les pages 11 et 15 à la langue bretonne. Et puis la réussite sportive de Plouay (p. 20), c'est aussi une victoire du breton !

De même, nos pages culturelles témoignent de l'ouverture du P.B. à toutes les formes de la création. Dans l'ordre : le cinéma (aux pages 21, 22 et 23), le rock breton (pages 24 et 25), l'édition (pages 26 et 27), les disques bretons (p. 33) et celtiques (p. 32).

Pour une fois, c'est par le début du P.B. que nous terminons en attirant votre attention sur notre débat (pages 2 et 3), l'annonce du congrès de l'U.D.B. et la déception déjà soulevée par la Commission Mauroy (pages 4 et 5) et l'actualité de la réunification bretonne (pages 6 et 7).

De quoi lire ! Et si ça vous donne soif, notre directeur bien-aimé vous recommande l'eau de Lorient (pages 8 et 9).

Bonne lecture à tous.

Ronan LEPROHON

Le crédit-photo de couverture : R. Gicquel : D.R.
Merzhin : L.M. Production.

DÉBAT "LA BRETAGNE EST L'ENDROIT

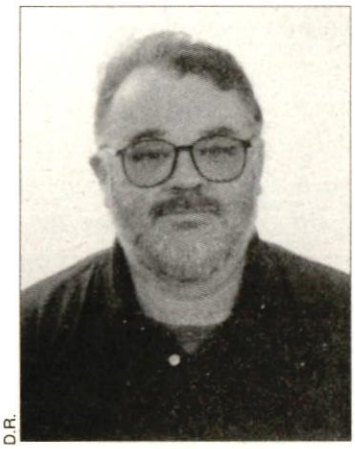
"ON AURAIT PU FAIRE

Ce mois-ci, les contributions au débat du P.B. sont au nombre de deux : celle de Georges Cadiou, le journaliste-radio bien connu des milieux sportifs.

Mais, en plus du sport, Georges est un passionné de la politique et il nous a paru intéressant de lui ouvrir les colonnes du P.B. ce mois-ci. Ses arguments sont d'une pertinence qu'il ne faudrait pas oublier dans le feu du débat actuel !

De même que lorsque notre camarade Jean-Jacques Page rappelle quelques évidences, il serait bon que les politiques hexagonaux, facilement donneurs de leçons à l'égard de la revendication bretonne, commencent par faire le ménage chez eux, dans leur idéologie, dans leur "devoir de mémoire" lointaine ou très récente et dans leurs pratiques actuelles.

Ronan LEPROHON



D.R.

Georges Cadiou

Dans "le Peuple Breton" de juillet-août dernier, Michel Treguer évoquait, à propos des engagements collaborationnistes de certains membres de l'Emsav pendant la seconde guerre mondiale, l'exemple irlandais qui a dû "s'inscrire dans l'inconscient de militants bretons nés en 1900".

Le mythe irlandais, celui de Pâques 1916, de Sir Roger Casement, faisant pendant la première guerre le tour des camps de prisonniers en Allemagne dans l'espoir de lever une armée irlandaise pour libérer son île, bref, l'idée selon laquelle les difficultés de l'Angleterre seraient une opportunité pour l'Irlande, autrement dit, les ennemis de nos ennemis sont nos amis.

Mordrel et Debauvais se sont ainsi tournés vers l'Allemagne nazie, pendant la seconde guerre mondiale. Et l'exemple irlandais a souvent été évoqué en guise d'explication ou de justification a posteriori. On peut trouver cela dommage, car les nationalistes bretons pouvaient choisir d'autres exemples celtiques !

Celui du Pays de Galles notamment, où il exista, certes, un fort mouvement pacifiste dans les années 30 mais où on ne trompa pas pour autant d'ennemi principal !

Ambrose Bebb, l'un des pères du nationalisme gallois, très lié avec le mouvement breton d'avant-guerre, vint en Bretagne au cours de l'été 1939. Il y rencontra ses amis Mordrel, Debauvais, Lainé et rentra, effrayé, chez lui, quelques jours avant le déclenchement de la guerre. Bebb avait noté les déclarations haineuses et antidémocratiques de Mordrel, ou celles de Lainé attendant le conflit et espérant la victoire de l'Allemagne. Ils ne tinrent aucun compte des mises en garde de Bebb qui va publier en langue galloise au début de l'année 1940 un "Journal d'une quinzaine ou la danse macabre" (en gallois : Dydd Lyfr Pythefnos neu y Ddawns Angau).

On pourrait encore citer l'exemple écossais. Le 16 décembre 1939, les nationalistes du SNP tinrent un congrès extraordinaire pour déterminer leur position face à la guerre : fallait-il, oui ou non, lutter aux côtés des ennemis historiques anglais ?

Il faut préciser que les nazis comptaient les Ecossais au nombre des "peuples nordiques" chers à Mordrel, Debauvais, Lainé ou même Roparz Hemon. Les services de propagande de Berlin avaient monté une Radio-Calédonia en direction des populations écossaises pour inciter celles-ci à se soulever contre "l'occupant anglais".

Mais les militants du SNP, le Scottish National Party, ne se trompèrent pas d'adversaires en 1939, ils ne cédèrent pas aux sirènes nazies, ils décidèrent de lutter aux côtés des Anglais contre l'ennemi principal qui était à leurs yeux les nazis qui avaient déjà détruit "trois nations", comme le spécifièrent les Ecossais dans leur résolution finale.

Les Anglais, dirent-ils en substance, on verra après la guerre...

Aujourd'hui le SNP est une force politique qui compte, sans traîner de "casserole". Qui pourrait douter que cela est dû, en partie, à la lucidité politique démontrée en 1939 ? A une époque où Mordrel et Debauvais, au lieu d'être à Glasgow, étaient déjà à Berlin !

Et puis, pour parler d'un autre exemple, non celtique mais qui nous interpelle tout autant, celui du Martini-

OÙ LE MONDE PREND CE NOM"

AUTREMENT"

quais Frantz Fanon, l'auteur, bien plus tard, de ce livre essentiel de l'anticolonialisme : "Les damnés de la terre".

Y a-t-il plus opposé au colonialisme français que Frantz Fanon ? Non, mais cela n'empêcha pas le jeune homme qu'il était de s'engager dans... les Forces Françaises Libres, de participer au débarquement de Provence et à la libération de l'Europe ! Pour Fanon, les choses étaient claires en 1943 : l'ennemi absolu était alors le racisme nazi, même si, rapidement, l'Antillais allait reprendre sa lutte contre le colonialisme, une fois la guerre terminée.

Comparativement à ces quelques exemples de lucidité politique, l'aveuglement des militants de l'Emsav surprend. Après tout qu'est-ce qui les empêchait de rejoindre Londres ou Alger, même après 1940 ? En 1943 par exemple, lorsqu'il devenait évident pour tout esprit censé, après Stalingrad, que l'Allemagne perdrait la guerre. Ce faisant ils n'auraient fait que rejoindre les nombreux résistants de la presque dernière heure et, surtout, ils auraient eu du poids pour défendre l'idée bretonne à la Libération !

S'ils sont restés, en quelque sorte "fidèles" à l'Allemagne ou à Pétain, ce ne peut être que par convictions idéologiques, car franchement, les fameux acquis pour la Bretagne de l'époque de Vichy, c'est de la rigolade : une assemblée consultative désignée et sans pouvoir alors que toute vie démocratique était exclue, des miettes pour l'enseignement de la langue bretonne, une radio contrôlée par l'occupant, où la langue était réduite à la portion congrue et guère entendue en zone bretonnante et pour couronner le tout, le dépeçage de la Bretagne avec l'exclusion du Pays nantais !

Quel bilan ! Quand on le compare aux dégâts que la dérive collaborationniste de la quasi-totalité des dirigeants de l'Emsav a pu causer après 1945 à la légitime revendication bretonne !

Georges CADIOU,
journaliste

"ON AURAIT DÛ FAIRE AUTREMENT"



D.R.

Jean-Jacques Page.

"On aurait dû faire autrement", cette expression est de plus en plus répandue dans les propos des hommes politiques français :

On aurait dû éviter la torture généralisée en Algérie pendant l'hypocrite opération de pacification de ces départements français peuplés de 25 millions de "Français" à qui aujourd'hui les Français restés français offrent pour traitement la discrimination raciale.

On aurait dû s'y prendre autrement pour apprendre aux petits Bretons bretonnants la "langue de la tolérance, de l'ouverture et des droits de l'Homme".

On aurait dû faire autrement pour procéder à la décolonisation en évitant les guerres d'Indochine, de Madagascar et d'Algérie...

On aurait dû éviter la collaboration antisémite du régime de Vichy, avec Hitler.

Mais la France n'a pas fait autrement : elle a accepté les lois antisémites de Laval, elle a provoqué la rafle du Vel'd'hiv, elle a légitimé la "gégène" en Algérie et interdit "de parler breton et de cracher par terre" à l'école de la République.

Aujourd'hui, les politiques français sont confrontés à un projet enthousiasmant qui a pour nom l'Europe. Vont-ils continuer à cautionner le nationalisme des souverainistes ? Vont-ils continuer à nier l'existence des peuples de l'hexagone ? Vont-ils continuer à interdire l'usage public de la "langue maternelle de la Bretagne" ? Vont-ils continuer leur politique-fiction ? Vont-ils continuer à raisonner comme au XIX[e] siècle, alors que nous allons entrer dans le troisième millénaire ?

Le temps est venu de faire autrement, c'est maintenant qu'il faut tirer un trait définitif sur la tradition jacobine française, totalement antidémocratique, monolithique, agressive et suicidaire.

"Liberté, j'écris ton nom", si la devise de la France a encore un sens, il faut l'appliquer et donner au peuple breton, à sa langue, la liberté qu'une Europe fédérale induit naturellement.

"Egalité, je crie justice", les hommes sont libres et égaux en droits, les droits des Bretons sont donc ceux de tous les peuples du monde. L'égalité ne connaît pas les frontières.

"Fraternité, j'attends ta venue", la solidarité des hommes implique le respect des différences. Citoyen de France respecte mon identité : ton mépris ou ton ironie sont une insulte aux droits fondamentaux de la personnalité.

L'unité ne peut aujourd'hui se concevoir qu'au niveau de l'Union européenne. Ce qui est important et vital, c'est que **les citoyens européens soient unis et égaux dans leur diversité.** "L'Une et Indivisible" République française a vécu, le temps du respect démocratique de tous les peuples, de toutes les cultures, de toutes les langues, de toutes les minorités d'Europe est venu.

Jean-Jacques PAGE
Militant U.D.B.


D.R.

Un jour nouveau sur la Bretagne

Les 11 et 12 novembre l'UDB tiendra son 25e congrès à Nantes, dans une période où s'ouvent des perspectives nouvelles pour la Bretagne et dans une ville hautement symbolique du point de vue breton.

Le débat très vif qui s'est fait jour au lendemain des accords de Matignon sur la Corse n'est que le révélateur d'un clivage de plus en plus prégnant dans la vie politique française, entre centralisateurs jacobins et partisans d'une régionalisation. Parce que la mondialisation économique et la politique européenne sont désormais des réalités de notre quotidien, parce que le besoin de se distinguer de la masse est présent dans les territoires à forte identité qui ne veulent plus renoncer à leur spécificité, la Bretagne, en toute logique, est de plus en plus marquée par ce clivage.

Le clivage traditionnel gauche-droite, s'il n'a pas disparu (en témoignent les débats sur le financement des retraites ou la pilule du lendemain dans les lycées), est en revanche relativisé par deux clivages émergents. Le premier oppose les productivistes, obnubilés par les volumes de production, aux écologistes qui tiennent à ce que les facteurs environnementaux et de santé humaine soient introduits en amont des productions pour assurer le bien être commun et l'avenir des générations futures, c'est ce qu'on appelle le développement durable. Le second oppose effectivement les centralisateurs, où l'on retrouve aussi bien la vieille droite bonapartiste que la vieille gauche jacobine et productiviste, aux partisans d'un desserrement du carcan étique, où l'on retrouve la gauche fédéraliste mais aussi la droite libérale (cf. le discours brièvement "autonomiste" d'un Madelin).

Si l'UDB se définit depuis plusieurs années comme un parti politique breton de gauche, écologiste et fédéraliste, c'est parce qu'elle tient à se positionner clairement selon ces trois clivages.

Dans un récent sondage, à la question "à quelle collectivité vous sentez-vous d'abord appartenir ?" 42 % des Bretons interrogés dans la région administrative ont répondu la Bretagne, 26 % la France... et 1 % le département ! En Loire-atlantique même, 24 % des personnes ont répondu la Bretagne pour seulement 14 % les "Pays de la Loire" malgré trente ans d'une propagande vicieuse payée par les contribuables). Ces résultats ne prouvent qu'une chose : le peuple breton existe, de Brest à Clisson.

Mais il n'a toujours pas d'expression politique autonome à la hauteur des enjeux qui l'attendent alors que les frontières commerciales tombent pour laisser libre cours au jeu de la concurrence. Qu'on se félicite de ce nouveau contexte économique qui réduit le pouvoir d'intervention des Etats, qu'on s'en désole ou qu'on s'en inquiète, la réalité est celle-là. Et cette réalité s'impose à la Bretagne de la même façon qu'aux régions européennes qui ont su accéder à un réel pouvoir d'autonomie pour se donner les moyens de réagir au nouveau contexte européen et mondial. Quand l'UDB compare le budget par habitant de la région Bretagne à quatre départements (1.350 francs) à celui de la Catalogne (12.500 francs), de la Galice (15.000 francs) ou du Pays de Galles (28.600 francs), ce qui a le don d'énerver Ambroise Guellec, c'est pour mettre en évidence combien l'avenir de la Bretagne dépend de centres de décisions extérieurs.

C'est à cette situation que l'UDB veut mettre un terme en revendiquant un statut d'autonomie interne dont elle a clairement montré ce qu'il pouvait être. En cela, elle se distingue radicalement des partis politiques au pouvoir à Paris... ou à Rennes. L'UDB est le parti d'une Bretagne autonome. Le congrès de Nantes sera l'occasion de le réaffirmer avec force et de débattre des moyens de parvenir à cette autonomie au plus vite.

K. GUYONVARC'H
Porte-parole de l'UDB

François Fillon est un dangereux provocateur

On peut pratiquer le terrorisme sans manier de bombe. La preuve en est faite.

Alors qu'un récent sondage, confirmant et amplifiant les résultats de trois sondages antérieurs, vient de montrer que 71 % des citoyens de Loire-Atlantique souhaitent la réunification administrative de la Bretagne, François Fillon, l'élu de la Sarthe, vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle campagne de propagande pour la région-bidon des "Pays de la Loire" enfantée par le régime de Vichy.

Poussant la provocation jusqu'au vice, Fillon a décidé de récupérer pour le détourner le slogan des militants de la réunification administrative de la Bretagne, décliné depuis des années sur des banderoles et des t-shirts : "22 + 29 + 35 + 44 + 56 = 1".

La campagne de propagande de Fillon, d'un coût de 2 millions de francs, sera à la charge, entre autres, des contribuables de Loire-Atlantique dont une nette majorité vient de dire qu'elle ne voulait pas des "Pays de la Loire". Quel mépris du peuple !

L'UDB invite tous les démocrates et tous les élus de Loire-Atlantique et du reste de la Bretagne à interpeller Fillon pour l'obliger à cesser ses provocations. Elle annonce d'ores et déjà qu'elle ne restera pas inactive devant les affiches que Fillon entend placarder dans les communes de Loire-Atlantique.

Union Démocratique Bretonne (UDB)

Rapport Mauroy sur la décentralisation :
entre conservatisme et manque d'ambition

Après onze mois d'un travail pour le moins laborieux, la "commission pour l'avenir de la décentralisation" présidée par Pierre Mauroy vient de rendre son rapport. **On y trouve à l'évidence quelques propositions qui, à supposer qu'elles soient mises en application, ne sauraient être tenues pour négligeables :** introduction du suffrage universel pour l'élection des conseillers des structures intercommunales, création d'un statut de l'élu, spécialisation des impôts par collectivité, disparition des cantons, autonomie accrue des ressources des collectivités et clarification des champs de compétence... **Nous sommes toutefois à quelques bonnes années-lumière des ambitions affichées qui étaient de donner un second souffle à la décentralisation et de "refonder l'action publique".**

En particulier, l'empilement invraisemblable des structures territoriales, source de confusion, de gabegie et d'inefficacité, n'est aucunement remis en question. Comme cela était prévisible et à la grande joie des jacobins de tout poil, seraient-ils enclins à se grimer en girondins, la commission se refuse à trancher entre le département et la région. Encore une fois, il convient de réaffirmer que la coexistence de ces deux niveaux territoriaux n'est pas viable à terme et que la disparition des départements, structures obsolètes s'il en est, est la condition sine qua non, non seulement, à l'émergence véritable d'un pouvoir régional, mais également, à l'essor des pays, ces bassins de vie et d'emploi qui assurent une toute autre cohérence territoriale.

Les enquêtes menées auprès des populations démontrent d'ailleurs à l'envi que le département, après deux siècles d'existence, demeure en maints endroits un lieu sans âme, qui ne suscite aucun sentiment d'appartenance et ce ne sont certes pas les ajustements terminologiques consistant à transformer le conseil général en conseil départemental qui y changeront quelque chose.

Par ailleurs, le rapport Mauroy, en refusant d'envisager toute rectification des limites territoriales, témoigne d'un conservatisme coupable et du mépris dans lequel on tient les aspirations exprimées très majoritairement par les populations qui souhaitent que soient revues les limites administratives actuelles, que ce soit en Bretagne, en Normandie, en Savoie ou au Pays Basque.

Enfin, les conclusions du rapport Mauroy, qui aboutissent à un rejet de toute évolution vers un système fédéral au nom d'une soi-disant tradition française, ne peuvent qu'accentuer le décalage extraordinaire entre une France quasiment figée et une Europe qui évolue à grand pas vers la généralisation du fédéralisme et des autonomies à base régionale, ainsi que l'illustrent notamment les évolutions récemment intervenues au Royaume-Uni ou en Italie. En définitive, les propositions bien timorées de la "commission pour l'avenir de la décentralisation" ne feront certes pas date. **Obsédés à l'évidence par le souci de ménager à tout prix les susceptibilités de toutes les catégories d'élus, les membres de la commission ont manqué une occasion historique de sortir l'Etat français d'une situation d'exception politique intenable à terme dans le cadre de l'Europe.**

Pour évaluer la portée des propositions du rapport Mauroy au regard des évolutions majeures qui se sont produites ailleurs en Europe, rien de mieux qu'une comparaison. Au Pays de Galles (2,9 millions d'habitants), l'assemblée nationale (eh oui !) a voté pour l'année 2000-2001 un budget "régional" de 8,077 milliards de livres sterling, soit environ 85 milliards de francs. A titre d'exemple, le budget gallois de l'éducation et de la formation (incluant la culture, les sports et la politique linguistique) atteint 9,8 milliards de francs, celui du développement économique 2,7 milliards de francs, celui de la santé et des services sociaux 31,5 milliards de francs *(non, vous ne rêvez pas, la virgule est bien placée)* et celui de l'environnement 55,5 millions de francs...

Ronan DIVARD



AFFAIRE MERY (DE PARIS) : DOMINIQUE STRAUSS-KAHN REJOUE UN CLASSIQUE...

Maël Verot

POUR LA RÉUNIFICATION

Lettre au Président Chirac



D.R.

Gérard Gautier.

Gérard Gautier, ancien conseiller régional de Bretagne et actuel vice-président du Conseil culturel de Bretagne, a adressé le 6 octobre dernier, la lettre suivante à Jacques Chirac.

Monsieur le Président,

Vous avez, le 3 octobre dernier, en qualité d'invité d'honneur, participé, à Dresde, à la célébration du 10e anniversaire de la réunification allemande. Réunification qui n'était que justice : elle mettait, en effet, fin à une situation née de la dernière guerre, de l'avènement du rideau de fer.

Or, en France, le décret inique de Vichy du 30 juin 1941 qui a séparé, "francisqué", la Loire-Atlantique (à l'époque... Inférieure) de la Bretagne est toujours en vigueur.

[...] Lors du dernier référendum, (celui-ci) a été présenté comme étant "la volonté d'aller dans le sens de la modernisation de la vie politique française". La décision de l'organiser découlant de "l'existence de sondages populaires allant dans ce sens".

Pour la même raison, les résultats du sondage des 4 et 5 septembre derniers, organisé par C.S.A. - Le Télégramme - Presse-Océan, semblent de nature à justifier la prise en compte de "la volonté des Bretons quant à la réunification de la Bretagne dans sa dimension historique".

En effet, à la question posée : "Souhaitez-vous que le département de Loire-Atlantique soit rattaché à la Bretagne ?" les réponses ont été les suivantes :

Habitants de Bretagne :

OUI : 63 % - NON : 24 % - NSP : 13 %

Habitants de Loire-Atlantique :

OUI : 71 % - NON : 24 % - NSP : 5 %.

Je sais qu'en vertu des dispositions de la loi du 5 juillet 1972 et notamment son article 2, il ressort que les limites territoriales et le nom des régions peuvent être modifiés sur proposition ou après avis des Conseils régionaux et des Conseils généraux intéressés. Dans cet esprit, le Conseil régional de Bretagne s'est déjà déterminé en votant, à l'unanimité moins une abstention, le 30 juin 1997, un vœu souhaitant l'ouverture d'un large débat sur ce thème entre les deux régions concernées.

M'appuyant sur votre discours de Rennes et sur votre volonté de "donner aux Régions un droit à l'expérimentation", je pense qu'une intervention forte de votre part serait de nature à permettre l'ouverture réelle de ce débat.

Les freins sont en effet connus et procèdent des conséquences néfastes du découpage administratif de notre Pays en 1956. Je rappellerais les paroles de Monsieur Pierre Sudreau, en 1972, lors du débat sur les Etablissements publics régionaux : "Les limites actuelles sont bien artificielles. Elles datent, comme vous le savez d'un arrêté de 1956, à la mise au point duquel j'ai d'ailleurs personnellement participé. Aussi puis-je attester que le découpage de la France a été fait en fonction de considérations purement administratives et n'a presque jamais tenu compte des réalités socio-économiques."

Plus grave il n'a pas été tenu compte des réalités historiques, culturelles, juridiques. De plus, n'ont pas été respectés les engagements de la France dans le cadre de la Convention culturelle européenne signée en 1955, par Monsieur Pierre Mendès-France.

Plus récemment la France s'est mise dans une situation de non-respect de la Charte européenne des langues régionales et/ou minoritaires. Cela lorsque le Recteur Lostis a pris l'initiative de faire réaliser un livre d'histoire pour les jeunes Bretons. Ceux de la Bretagne "administrative" ont eu accès à l'ouvrage, ceux de Loire-Atlantique en ont été privés. Or, l'article 7 de la Charte préconise (...) : "le respect de l'aire géographique de chaque langue régionale ou minoritaire en faisant en sorte que les divisions administratives existantes ou nouvelles ne constituent pas un obstacle à la promotion de cette langue régionale ou minoritaire." Il en va de même pour la culture, l'identité.

Sans méconnaître les difficultés auxquelles la solution du problème est confrontée, (cumul des mandats à caractère régional et à caractère national, véritable décentralisation avec nouvelles compétences et moyens pour les mettre en œuvre, mise en place d'une véritable Région Bretagne), je pense que votre intervention peut être de nature à ce que la Bretagne recouvre la dimension qui est la sienne. La réunification s'impose réellement comme un droit légitime des Bretons.

Vous remerciant vivement pour l'intérêt que vous porterez à la présente et de la bonne suite que vous lui apporterez, je vous assure, Monsieur le Président, de l'expression de ma haute considération.

Gérard GAUTIER

Bulletin d'adhésion

Adhérez et faites adhérer à l'UDB.

Nom ..... **Prénom** .....

Adresse .....

.....

adhère à l'Union démocratique bretonne.

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 150 francs minimum.

Le maire de Nantes et la réunification : plus tard et autrement ?



D.R.

Jean-Marc Ayrault.

Les résultats du sondage publié le 17 septembre par *Le Télégramme* et *Presse-Océan* ne pouvaient rester sans écho au conseil municipal de Nantes réuni les 28 et 29. Conseiller municipal U.D.B., j'ai questionné le maire sur sa position.

"Un sondage publié le 17 septembre par deux quotidiens régionaux montre une nouvelle fois la préférence fortement majoritaire (71 %) de la population de la Loire-Atlantique pour une région "Bretagne" à cinq départements. C'est le quatrième sondage qui conclut en ce sens, avec des pourcentages allant de 63 % en 1986 à 68 % en 1999.

Il n'y a aucune raison de penser que cette préférence aille à l'encontre du développement de la coopération interrégionale, de la vocation métropolitaine de Nantes-Saint-Nazaire, ou d'une solidarité plus grande des régions de l'Ouest dans le cadre européen. Sa satisfaction éviterait en revanche à nos concitoyens d'être quotidiennement informés, comme c'est le cas depuis 40 ans, et présentés à l'extérieur, dans un cadre qui ne correspond pas à leurs vœux.

Monsieur le Maire, pourriez-vous nous préciser la position de la ville de Nantes sur cette question ?"

Réponse du maire de Nantes :

Au-delà de la dernière enquête d'opinion à laquelle vous faites allusion, l'accueil favorable d'une majorité de l'opinion publique à l'idée d'un rattachement du département de Loire-Atlantique à la Bretagne traduit l'aspiration de nombreux habitants du département et spécialement de nombreux Nantais à voir reconnaître leur sentiment d'appartenance culturelle et historique à la Bretagne. Ce n'est pas un fait nouveau.

Vous le savez, j'ai toujours été favorable à cette prise en compte et la politique de la municipalité que je conduis en faveur de la 'bretonnité" de Nantes est constante.

Aujourd'hui, notre Pays a besoin d'une nouvelle grande étape de la décentralisation initiée en 1982 par Gaston Defferre et le gouvernement de gauche. Cette nouvelle étape doit notamment permettre une meilleure prise en compte des cultures régionales et favoriser notamment le développement des langues régionales et de leur enseignement.

Cette nouvelle étape devra sans aucun doute apporter des changements profonds à la définition des compétences et des fonctionnements des actuelles collectivités, prenant en compte le fait nouveau et important du développement des intercommunalités. A cette occasion, les compétences et, peut-être, la dimension géographique des régions devront être réexaminées. C'est dans ce cadre global qu'il faut mettre en débat la pérennité des découpages actuels.

Le débat aura d'ailleurs lieu bientôt. Le Premier Ministre l'a évoqué récemment en évoquant la prochaine publication du rapport de la Commission présidée par Pierre Mauroy, chargée de faire des propositions pour une nouvelle étape de la décentralisation.

Mais, la métropole Nantes/Saint-Nazaire n'est pas que bretonne et ne saurait être ouverte qu'au nord de la Loire. Son influence et son attractivité vont bien au-delà des frontières départementales et régionales actuelles. Enfin, la Bretagne, le sentiment d'appartenance à la Bretagne, doivent pouvoir s'épanouir et rayonner bien au-delà de ses frontières historiques : affirmons une appartenance historique et culturelle renforcée par la volonté de s'ouvrir sur le monde. Nul doute que nous serons en accord sur ce point.

La réponse de Jean-Marc Ayrault ne traduit pas un besoin très fort d'initiatives politiques en faveur de la réunification, c'est le moins que l'on puisse dire !

La question est d'abord déviée sur le terrain historique et culturel, où Nantes pourrait rendre des points à d'autres grandes villes bretonnes. Mais cela répond-il à l'aspiration très majoritaire de la population à vivre dans une Bretagne à cinq départements ? Evidemment non.

Bon militant socialiste, "J.M.A." rappelle ensuite la réforme Defferre et le besoin d'une nouvelle grande étape de la décentralisation. C'est dans ce cadre qu'il situe le réexamen des compétences et "peut-être" de la dimension géographique des régions, et même l'ouverture d'un débat sur ces thèmes.

Quand il ajoute que la métropole Nantes-Saint-Nazaire n'est pas "que" bretonne, on revoit pointer l'Ouest, vieux cheval dressé par Abel Durand[1], et demeuré stérile. Jean-Marc Ayrault sait bien que le peuplement varié de Paris ne rend pas la capitale moins francilienne, ni – hélas parfois – son rayonnement moindre au-delà des frontières de l'Ile-de-France. Les sondés originaires d'autres régions que la Bretagne ne sont d'ailleurs pas les derniers à se prononcer pour la réunification de celle-ci[2].

On peut donner acte à l'actuel maire de Nantes d'un certain "dégel" de la revendication officielle d'identité bretonne. Ce n'est pas rien dans une ville dopée à "l'Ouest" depuis tant d'années. Les actes ont suivi dans plusieurs domaines (Diwan, Agence culturelle Morvan-Lebesque, par exemple) même s'il reste encore beaucoup à faire...

Mais l'aspiration populaire à la réunification n'y trouve pas son compte.

Les sondages permettent progressivement aux Bretons de Loire-Atlantique de prendre la mesure de leur force potentielle. L'U.D.B. ne l'aura pas oublié d'ici le printemps prochain.

Michel FRANÇOIS

1 - Ancien président du Conseil général de Loire-Atlantique, auteur en 1940 de "Nantes dans la France de l'Ouest". Il était à l'époque adjoint du maire Gaétan Rondeau, dont la préface à l'ouvrage transpire de vénération à l'égard du Maréchal, "notre Chef".

2 - Le sondage FR3/ESC de 1986 était très clair sur ce point.

Economies d'eau : Lorient champion !

La municipalité de Lorient a créé depuis le début des années 80 un service chargé des économies d'énergie.

A la fin de la même année, la Région mettait en place un plan d'économies d'eau, après avoir constaté les menaces de la pollution sur les "stocks" d'eau potabilisable. Sept "villes pilotes", dont Lorient, y étaient associées.

La "cellule Environnement-Energie" de Lorient, motivée depuis longtemps par le souci d'économies, a joué le jeu de manière dynamique... Au point que le nombre des demandes d'informations (plus de 300) arrivant au service, a décidé la municipalité à organiser en mars 2000 des "journées techniques nationales" sur les économies d'eau. 350 personnes ont ainsi participé à des échanges d'informations et d'expériences.

Lors de ces journées, certains participants ont reconnu avec conviction le rôle de référence tenu par Lorient sur ce plan, pour l'hexagone !...



D.R.

L'inf'eaubus de Lorient.

Des économies d'eau, pourquoi ?

D'abord, en Bretagne, les quantités d'eau potabilisable ne sont pas infinies. Si l'on acceptait une consommation d'eau à l'américaine, on serait obligé d'utiliser des méthodes très coûteuses pour dépolluer – sans parler de la réglementation européenne qui ne permet pas n'importe quoi.

Ensuite, dans la mesure où une bonne partie des eaux est pompée dans des rivières, on risque d'en perturber l'équilibre, particulièrement à l'étiage. Par exemple à Lorient où le Blavet atteint, quelques semaines par an, des taux de l'ordre de 50 mg par litre de nitrate, on s'alimente alors dans le Scorff dont l'eau reste de bien meilleure qualité. Mais le Scorff fournit déjà de l'eau pour un bon nombre de communes...

Les mêmes problèmes se posent pour les nappes souterraines, qu'elles soient de bonne ou de médiocre qualité...

Pour s'en tenir aux arguments environnementalistes, des économies d'eau permettent d'éviter des gaspillages :

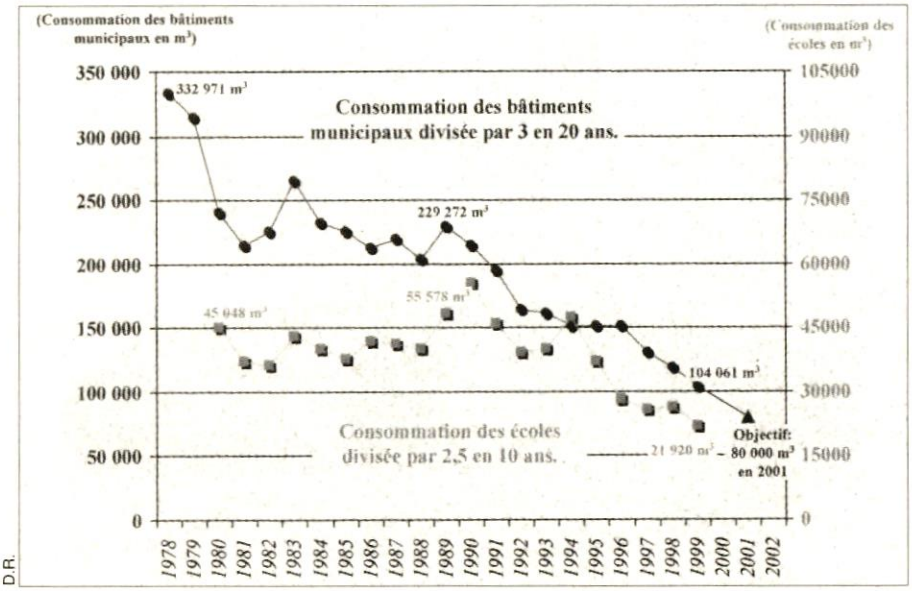
– d'énergie, pour le pompage de l'eau au moment de son prélèvement, de son traitement, de sa distribution,

– de produits chimiques, utilisés pour la potabilisation et la purification après usage dans les réseaux d'assainissement,

– de toutes sortes, si par exemple un programme d'économies d'eau permet ici ou là d'éviter de construire une usine d'eau ! ...

Dans une perspective de développement "durable" – il faudra bien y arriver – il paraît évident que des habitudes d'économies dans un domaine qui touche de diverses façons la vie quotidienne ne peuvent que favoriser la création de bons réflexes.

Enfin, le fait de diffuser des méthodes simples d'économies en direction du grand public devrait apparaître comme "globalement positif" dans une période où le prix de l'eau n'est pas appelé à baisser ! Pour une famille modeste, la facture d'eau ne peut plus être négligée !



D.R.

Comment ?

A Lorient, on a récupéré un vieux bibliobus condamné à la ferraille pour en faire un "Inf'eaubus" comprenant différents éléments d'informations :

– deux circuits d'eau à des pressions différentes. L'un à 3 bars (pression conseillée par les professionnels), l'autre à 6 bars (pression relativement courante). On ouvre un robinet de la même manière dans chaque circuit. On constate la grosse différence sur chacun des compteurs. D'où l'idée efficace d'utiliser un réducteur de pression, peu coûteux (environ 200 F) qui s'amortit très rapidement dans une famille,

– une installation qui permet à chacun d'amener sa douchette pour vérifier son fonctionnement,

– un jeu élaboré en collaboration avec "Eaux et Rivières" qui permet aux enfants de mieux percevoir le cycle de l'eau,

– des appareils favorisant les économies (chasse d'eau à double commande, robinets de bonne qualité, douchettes variées...),

– des informations par prospectus... et en direct par l'animateur.

Quinze mille personnes ont fait un passage dans l'Inf'eaubus.

Par ailleurs, le service a travaillé avec "Eaux et Rivières", (pour informer les enfants dans les écoles de Lorient), avec les professionnels de la robinetterie, avec les plombiers de Lorient (qui disposent d'une carte des pressions de l'eau pour pouvoir proposer des réducteurs de pression aisément), avec la presse écrite, la radio, la télé, et avec bien d'autres lors des journées techniques de mars 2000.

Par ailleurs, mille cuves de 500 litres pour la récupération des eaux de pluie ont été vendues à 250 F l'unité (le prix d'achat est de 340 F pour la municipalité).

Pour quels résultats ?

Les services municipaux étaient déjà passés de plus de trois cent mille mètres cubes à cent cinquante mille (voir la courbe).

Entre 1990 et 1995, la stabilisation de la consommation pouvait laisser penser qu'on avait atteint un minimum. La démarche régionale des villes pilotes a provoqué une nouvelle motivation, et une chasse systématique aux fuites et aux surconsommations dans toutes les installations municipales a permis une nouvelle baisse. En quatre ans, au maximum, une baisse de cinquante mille mètres cubes a permis une économie de l'ordre de huit cent mille francs (un mètre cube coûte 17 F).

Tout cela ne signifie pas que nos services soient imbattables : notre point de départ à plus de trois cent mille ne représente pas un record enviable. Notre niveau actuel n'a pas donné lieu jusque-là à une comparaison rigoureuse avec une autre ville (comment intégrer tous les éléments : population totale, surface des bâtiments communaux, surface d'espaces verts, d'installations sportives ?). Mais le fait que la surface des bâtiments communaux n'a cessé d'augmenter pendant toute cette période (d'environ 50 %), et la nouvelle pente de la courbe depuis 1996 montrent que les méthodes employées méritent l'attention.

Il faut préciser que l'équipe a été renforcée par la création de quatre postes d'emplois jeunes, appelés "économes de flux" (ils travaillent à la fois sur les économies d'eau, d'électricité et de chauffage) qui contribuent à un suivi attentif des installations et des consommations, méthode incontournable si l'on veut une continuité dans les résultats.

Par ailleurs, une évaluation des consommations des familles (en dessous de 6.000 m^3, valeur très généralement admise, mais qui inclut aussi certaines petites entreprises) a montré une baisse d'environ 33 mètres cubes en 1996, puis 99 en 1997, puis 140 en 1998. Nous n'avons pas encore les résultats précis de 1999. Les économies de 1998 équivalent à 17 jours de consommation, soit un peu moins de 5 % du total annuel. Evidemment, il s'agit d'une moyenne. Cela signifie que certaines familles ont fait un effort... et un bénéfice réel (de 10 ou 20 %) dans certains cas, car d'autres n'ont pas modifié leur consommation, très probablement.

Les Eco-Maires ayant montré leur intention de soutenir l'action de la Ville, la municipalité envisage une réédition de ses journées techniques. Par ailleurs, des éléments d'information vont être inclus dans le site internet de Lorient... Ceci pour accompagner les nombreuses interventions qui nous sont demandées des différentes villes de l'hexagone.

Joël GUÉGAN
Adjoint à l'Environnement et à la Santé de Lorient

Bataille pour l'eau pure "Opération Nénuphar"

La qualité de l'eau ne cesse de se dégrader. En témoignent les analyses régulières qui montrent l'augmentation inéluctable des nitrates et des pesticides. Pour retrouver l'eau pure dans nos rivières et au robinet, nous ne pouvons plus compter sur l'administration ou sur nos élus.

Les préfets signent à tour de bras et de manière aveugle les régularisations d'élevages illégaux.

Les élus n'hésitent pas à engager sans retenue la dépense publique pour des travaux sans cesse plus coûteux (nouveaux forages, liaison entre les réseaux, traitement contre les pesticides) et ne font rien pour limiter la pollution.

A nous de payer sans rechigner des factures de plus en plus élevées.

A nous de patauger dans les algues vertes qui souillent nos plages.

Réagissons avant qu'il ne soit trop tard !

L'opération Nénuphar est une rétention de 50 francs par facture d'eau. Initiée à Penvénan, elle prolifère et s'étend avec le concours des associations. Le principe : retenir 50 francs sur chaque facture d'eau et verser cette somme sur un compte bloqué ouvert spécialement pour l'opération. Dans un an, si les mesures de reconquête ne sont pas efficaces, nous doublons le montant de la rétention... Face au laxisme généralisé, au refus d'appliquer la loi, devant la mauvaise volonté des autorités à prendre et à mettre en place les bonnes décisions pour lutter contre les pratiques agricoles polluantes, la rétention sur les factures d'eau devient un moyen de pression, un front du refus !

Rejoignez l'"Opération Nénuphar"
Pour recevoir les modalités pratiques, écrivez contre 2 timbres-poste à :
Opération Nénuphar, 22710 Penvénan

Diwan en danger ?

Aujourd'hui en Bretagne, il y a unanimité sur la réussite de Diwan. En effet, qui aurait dit, en 1977, que vingt ans plus tard, Diwan compterait près de 2.500 élèves de la maternelle jusqu'au baccalauréat ? La réussite est telle qu'elle a suscité le développement de filières bilingues dans l'enseignement public et catholique. Diwan est donc bien l'aiguillon de l'enseignement bilingue en Bretagne.

Cette initiative des fondateurs de Diwan est une initiative citoyenne qui a permis de pallier les carences de l'Etat français dans le domaine de l'enseignement du breton, voire même, de remédier à sa volonté de faire disparaître la langue bretonne.

L'Etat français n'a admis l'enseignement bilingue que sous la pression d'une initiative privée (Diwan). Chaque concession n'a été obtenue qu'après une lutte pied à pied. Les dirigeants de Diwan connaissent la lourdeur de la tâche pour gérer un réseau d'écoles privées. Le personnel de Diwan, qui est un personnel militant, a connu ou connaît encore, dans bien des situations, des difficultés financières et matérielles. La réussite de Diwan ne peut cacher la difficulté de financer le développement d'un réseau d'enseignement bilingue auquel ses initiateurs ont voulu donner une vocation publique. Voilà toute l'ambivalence de Diwan : être une école privée à vocation publique.

Aujourd'hui Diwan est en négociation avec l'Etat pour obtenir un statut public. Cela peut paraître surprenant, mais vient d'une volonté de pérenniser l'avenir de Diwan. C'est un objectif tout à fait louable. Cependant il présente plusieurs dangers qui nécessitent de rester vigilant. En effet, comment ne pas être inquiet de voir Diwan passer sous le contrôle d'une administration qui ne voit pas d'un bon œil le développement de la langue bretonne ? Obtenir des financements publics est une chose, préserver son pouvoir de décision en est une autre. Il faut absolument que le conseil d'administration de Diwan reste maître des ouvertures de sites et de filières, sinon le réseau va rapidement stagner : il ne faut en effet pas se leurrer, ce n'est pas l'Education Nationale qui les ouvrira...

Il faut en outre, que Diwan garde le contrôle des orientations pédagogiques de ses écoles. En cas contraire, on peut en effet craindre que la pratique de l'immersion linguistique qui fait la spécificité de Diwan, disparaisse progressivement pour s'aligner sur la pratique du bilinguisme des réseaux d'enseignement public ou catholique.

Diwan doit aussi garder le contrôle du recrutement de son personnel. Il ne faut pas que l'on aille vers un recrutement sur concours de type Education Nationale, car Diwan perdrait alors une partie de son personnel militant qui serait remplacé par un personnel "fonctionnarisé" pas toujours motivé par sa fonction ou l'engagement militant.

Mon article ne vise pas à critiquer les positions de Diwan, mais à ouvrir le débat sur un sujet qui à mon avis est resté trop confiné à Diwan. Il concerne tous les Bretons et l'avenir de la langue bretonne. C'est pourquoi, à mon avis, le statut d'Etablissement Public Régional ne peut être intéressant pour Diwan que si elle garde le contrôle de son réseau sinon ce serait faire "entrer le loup dans la bergerie", et permettrait à l'Etat français de se dédouaner de sa responsabilité dans la situation actuelle de la langue bretonne.

D'autre part, je me demande si l'hypothèse du maintien du statut privé actuel, revu et corrigé, a été suffisamment approfondi. En effet il me parait utile que les Bretons gardent le contrôle de l'initiative la plus intéressante au niveau linguistique et culturel qui ait été prise en Bretagne. Cependant pour que cette hypothèse soit envisageable, il faudrait que l'Etat s'engage (peut-être par le biais de la Région) à assurer pleinement le financement des bâtiments, mais aussi la prise en charge des salaires du personnel. Après tout il s'agirait tout simplement que les impôts des Bretons financent la langue bretonne : rien d'extravagant à cela !

Il serait intéressant qu'un débat de fond soit mené à travers la Bretagne sur ce sujet afin d'épauler les dirigeants de Diwan qui ont la lourde tâche de préparer l'avenir de leurs écoles, et par là même celui de la langue bretonne du XXIe siècle.

Pierre-Yves MOAL

(Cet article était écrit avant la "crise" du bureau de Diwan, fin octobre).

DIWAN ECRIT A JACK LANG

Lors de sa visite au Festival interceltique de Lorient, le samedi 12 août, M. Jack Lang a exprimé son souhait de *"signer en septembre un protocole d'accord visant la reconnaissance pleine et entière du mouvement d'éducation Diwan"*. Depuis cette date, un travail considérable a été accompli par le ministère et par Diwan, sur le texte des propositions. Il a permis des avancées, notamment sur la formation.

Pourtant, à ce jour, Diwan ne dispose ni de propositions complètes, ni de textes réglementaires qui doivent figurer en annexe au protocole. C'est pourquoi le conseil d'administration de l'association, dans sa séance du 21 octobre, a décidé, en rappelant sans ambiguïté sa volonté d'aboutir, de s'adresser expressément au ministre pour demander formellement que des propositions conformes à son engagement du 12 août nous soient adressées avant le 10 novembre.

Un accord reste à trouver sur les points suivants pour que les propositions ministérielles traduisent une *"reconnaissance pleine et entière"* de Diwan :

- une définition claire de l'immersion et des modalités de fonctionnement des établissements immersifs dans *l'arrêté relatif à la mise en place d'un enseignement bilingue de langue régionale dans des établissements du premier ou du second degré ou dans des sections "langues régionales" dans les écoles, les collèges et les lycées.*
- la mise en place, par *le décret portant création d'un conseil académique des langues régionales*, de structures de concertation loyales et efficaces où la place de Diwan soit clairement établie et qui assurent la garantie de la pérennité du système éducatif créé par Diwan.
- les moyens nécessaires à la mise en œuvre du système pédagogique de l'immersion, notamment en maternelle.
- la possibilité de la diversification des voies d'orientation au sein de la filière immersive.
- des dispositions pour la Loire-Atlantique qui lui permettent de bénéficier pleinement du dispositif mis en place (recrutement, formation initiale et continue, mouvement, modalités d'inspection, etc.).
- les moyens qui seront accordés à Diwan pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle d'association complémentaire de l'enseignement public.

Diwan a aussi noté avec beaucoup d'intérêt, dans la dernière version des propositions transmises, le passage suivant : *"L'Etat saisira le Conseil régional de Bretagne en vue de la mise en place d'une convention additionnelle du contrat de plan sur l'enseignement des langues régionales à l'instar de la convention signée en Alsace."*

Diwan pense, en effet, comme ses interlocuteurs ministériels, qu'une telle convention est pour l'Etat, le cadre approprié où prendre des engagements sur des questions qui concernent les trois modalités d'apprentissage du breton (initiation, classes bilingues à parité horaire et établissements immersifs) : moyens nécessaires pour assurer une égalité d'accès croissante à ces types d'enseignement, dispositif de formation, niveau de recrutement. **C'est pourquoi Diwan souhaite vivement que l'Etat réponde dès maintenant à la demande d'une telle convention votée par une très forte majorité du Conseil régional en février 2000 et ouvre des négociations sur son sujet.** Son contenu formera une partie importante des mesures qui permettront de lancer un nouveau partenariat pour l'avenir de la langue bretonne.

Pour Diwan, Andrew LINCOLN

« Pour que vivent nos langues »

Interview de son président

Tangi Louarn, vous êtes le président de l'association « Pour que vivent nos langues – Evit ma vevo hor yezhoù » qui s'est récemment constituée et qui mène une action remarquée consistant à collecter des chèques-pétitions d'un montant symbolique de 10 francs. Quels sont les objectifs de cette association et qui regroupe-t-elle ?

Tangi Louarn : L'association « Pour que vivent nos langues » a été fondée le 6 mai 2000 à la Maison des Basques à Paris, par des délégués venus de diverses régions, représentant des mouvements culturels, de défense des langues parlées sur le territoire de l'Etat français, avec l'appui d'artistes et de deux organisations politiques au départ, la fédération « Régions & Peuples solidaires » ainsi que le parti des « Verts ». Cette première assemblée générale constitutive rassemblait des Occitans, Catalans, Basques, Corses, Alsaciens, Bretons.

Ses objectifs sont simples : obtenir la ratification pleine et entière de la « Charte européenne des langues régionales ou minoritaires » du Conseil de l'Europe et une révision de la Constitution permettant son application effective.

Pour cela, elle a décidé de mettre en œuvre une pétition originale, puisqu'il s'agit de recueillir des signatures d'un texte d'appel accompagnées pour chacune d'entre elles d'un chèque d'un montant symbolique de 10 francs. Cette démarche est importante, car elle a pour but de crédibiliser les signatures et, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, elle assure aussi des moyens qui permettent de faire fonctionner un secrétariat et de développer l'information.

A ce jour plusieurs milliers de signatures sont déjà parvenues au secrétariat, à Brest, alors que la mobilisation commence à peine.

L'association a-t-elle vocation à élargir son recrutement ? Au-delà du parrainage des personnalités, cherche-t-elle à sensibiliser des milieux différents ?

Tout à fait. L'association a vocation à sensibiliser tous les milieux. Elle est largement ouverte à toutes les associations, mouvements de pensée, syndicats, partis politiques, à condition qu'ils soient d'inspiration démocratique évidemment et qu'ils rejettent toute xénophobie, cela va de soi. Le premier comité de parrainage comprend des élus qui vont de la gauche à la droite classique, par exemple de Louis Le Pensec à Henri Goetschy, ancien sénateur centriste alsacien, en passant par diverses personnalités de la vie culturelle ou artistique comme Alan Stivell, l'artiste occitan Jan de Nadau, des écrivains ou journalistes comme Gilles Perrault, Roger Gicquel, Patrick Poivre-d'Arvor... On trouve aussi des signatures comme celle du professeur Joseph Yacoub, professeur en sciences politiques à l'Université catholique de Lyon. Sur ce sujet de la défense du droit à l'existence des langues et des cultures qui touche aux libertés fondamentales et aux droits de l'Homme, le plus large rassemblement est nécessaire. Ne peuvent être exclus que ceux qui rejettent ces notions mêmes de droits fondamentaux, de droits de l'Homme, et que l'on trouve aussi bien à droite que dans certaines franges de la gauche d'ailleurs. Il est tout de même grave, qu'au nom d'une "unicité du peuple français", c'est-à-dire en réalité d'un nationalisme exacerbé, l'Etat bafoue une partie des droits du peuple au nom duquel il prétend parler en refusant de ratifier toutes les dispositions qui concernent les droits linguistiques des citoyens dans les conventions internationales, que ce soient dans le Pacte sur les droits civils et politiques des Nations-Unies, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Charte européenne des langues, etc. Si l'Etat français met sa conception de la Nation ou même de la République au-dessus d'une partie des droits de l'Homme, ce sont tous les droits de l'Homme qui perdent toute signification, car n'importe quel état peut alors se prévaloir de telle ou telle exception pour rejeter ce qui lui déplaît. Qui peut se réjouir de voir la France réduire la portée universelle des droits de l'Homme et faire ainsi le jeu de ceux, surtout à l'extrême droite, qui refusent de les reconnaître ?



Photo Bremañ

Tangi Louarn.

Pour en revenir à "Pour que vivent nos langues", nous appelons toutes les organisations démocratiques à nous rejoindre. Il ne faut pas oublier que pour changer la Constitution, il faut soit un référendum, soit un vote à la majorité des trois cinquièmes du Parlement réuni en congrès.

Les lecteurs du Peuple Breton ont reçu dans le courant de l'été un appel à pétitionner. Comment peuvent-ils participer au développement de l'association ?

Le premier objectif est de collecter le maximum de chèques-pétitions de 10 francs. Le mouvement doit faire boule de neige. Il n'est pas facile de s'organiser au niveau de tout le territoire français et nos moyens sont limités. Mais chacun peut, dans le cadre de son travail, de ses relations sociales, proposer le texte et recueillir des chèques avec la pétition auprès des gens qu'il connaît. Ce peut être aussi l'occasion d'entamer une discussion, de donner des explications sur la Charte des langues, de montrer combien la France est isolée en Europe et de mettre en lumière ses contradictions, défendant la diversité à l'extérieur et l'uniformité à l'intérieur. Pourquoi ne pas faire des petits comités locaux ? Il n'y a pas besoin d'être nombreux. Deux ou trois suffisent. Un lecteur du Peuple Breton, récemment, trouvait que l'UDB ne proposait pas assez d'actions concrètes en particulier pour les jeunes. En voilà une dont chacun peut prendre l'initiative. On peut en parler dans des réunions d'association. Si l'on a parmi ses connaissances des personnalités célèbres ou de poids, on peut les solliciter pour faire partie du comité de parrainage. Au fur et à mesure que l'action s'amplifiera des actions pourront être proposées. Actuellement, "Pour que vivent nos langues" a en projet, dans le cadre de l'année européenne des langues, une grande manifestation-spectacle à l'automne 2001 à Paris. Mais, dès aujourd'hui, l'urgence ce sont les chèques-pétitions. On peut photocopier l'appel ou le demander à : "Pour que vivent nos langues – Evit ma vevo hor yezhoù", 46 rue Branda à Brest (29200).

Propos recueillis par
Kristian GUYONVARC'H

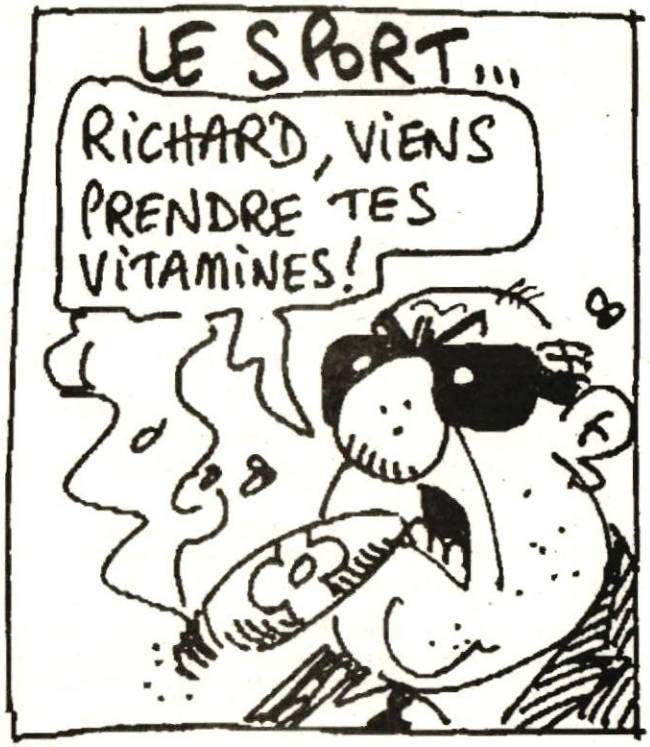
Un stand recueillera des signatures au cours de la prochaine tournée en Bretagne des Corses de I Muvrini : le 26 novembre à Nantes, le 27 à Rennes et le 28 à Lorient.

Parlez-en...

TOUT EST POURRI !









NONO

Arrogance et mensonges

Quand l'Egypte et Israël signèrent la paix à la fin des années soixante-dix on savait que la pacification complète du Moyen-Orient prendrait du temps, que le problème palestinien restait entier. Mais on osait croire que les deux décennies à venir suffiraient à régler des questions exacerbées depuis 1948. Ces vingt années se sont écoulées laissant intacte la question du retour des Palestiniens sur leur terre. Pire, Israël est aujourd'hui menacée par la guerre civile entre juifs et Arabes israéliens.

Funeste perte de crédit

L'histoire des vingt-cinq dernières années est celle de la perte de crédit d'Israël auprès de larges pans des opinions publiques occidentales. Ce petit pays de six millions d'habitants, grandi par la forte symbolique de son origine, a vécu durant plusieurs décennies sur l'aura légitime que confère à un peuple encerclé, par d'autres peuples plus hostiles les uns que les autres, la maîtrise sans failles de sa souveraineté. La Guerre des Six Jours en 1967 et celle de Kippour en 1973 contribuèrent beaucoup à asseoir ce capital de sympathie. Mais, depuis ces événements marquants, d'autres événements tout aussi importants bien que moins spectaculaires ont redéfini le contexte politique de la région. Deux traités de paix entre Israël et deux de ses voisins, l'Egypte puis la Jordanie, ont affaibli la portée du concept de l'encerclement et de la nécessité d'y faire face à n'importe quel prix. Progressivement, l'idée que la plupart des pays arabes ne tenaient plus à faire la guerre et finiraient par signer la paix fit son chemin en dévoilant sans cesse davantage le seul véritable problème non résolu : le droit du peuple palestinien symbolisé par la reconnaissance d'un Etat à côté de celui d'Israël.

Avec la signature des accords d'Oslo en 1992, le problème connut sur le papier un début de résolution. On ne parlait pas d'Etat palestinien, on se gardait bien d'envisager le statut de Jérusalem mais on programmait le retrait des Israéliens des territoires occupés car conquis par la guerre : Gaza et Cisjordanie. Et c'est là que commence l'arrogance et les mensonges grignotant chaque jour un peu plus le crédit chèrement et fièrement acquis.

Dès lors, la stratégie d'Israël, au-delà des discours lénifiants, est de faire traîner en longueur le processus menant vers la paix tout en poursuivant les implantations juives dans les territoires occupés (50.000 nouveaux colons depuis 1993) afin de rendre impossible une véritable restitution le jour venu. Le rideau de fumée est tellement efficace que l'on a réussi à persuader les opinions publiques que c'est la droite israélienne qui est responsable du renforcement de la colonisation alors que, depuis Oslo, les travaillistes sont à l'origine d'un nombre d'implantations illégales au moins aussi important que celui du Likoud. C'est une arme de plus contre les Palestiniens dans le chantage devenu quotidien : si vous n'êtes pas gentils, vous aurez la droite. Chantage dont seule la communauté internationale peut être dupe. Car sur le terrain…

Que révèle-t-il le terrain ? Un million de personnes vivent sur les 350 km² de la bande de Gaza. Des routes stratégiques, protégées par des barbelés sillonnent en tous sens les territoires occupés pour joindre les poches de colons plus ou moins importantes truffant l'espace déjà exigu. Sur cette terre en lambeaux et sous tutelle, une économie exsangue tente de produire quelques fruits pour une population très jeune qui ne peut qu'être gagnée par l'impatience. Et on a l'outrecuidance de crier au loup ! Ces gens n'ont que des pierres et quelques fusils quand en face se dressent chars, hélicoptères et armements légers variés et sophistiqués, enfin bref… la quatrième armée du monde ! Et l'on a la malhonnêteté de reprocher à Yasser Arafat de ne pas maintenir l'ordre "chez lui" comme le ferait un chef d'Etat alors que l'on ne veut surtout pas lui donner la possibilité d'acquérir cette qualité !

Lieux saints, lieux malsains

Toute situation explosive est destinée à exploser un jour. On le savait ! Qui dit le contraire est un menteur ou un irresponsable. Au choix. Il fallait un détonateur. Un autre irresponsable joua ce rôle. En se rendant sur l'esplanade des Mosquées avec la bénédiction d'Ehoud Barak, Ariel Sharon ne pouvait ignorer que son acte était susceptible d'allumer un brasier difficile à éteindre et qui laisserait des traces ineffaçables. En même temps il rappelait toute la dimension religieuse du conflit israélo-palestinien. Quand certains affirment qu'il ne s'agit pas d'une guerre de religion, on est contraint, à tout le moins, de sourire. Si nombreux que soient les Israéliens à souhaiter la paix, le système démocratique de ce pays est vicié par le verrouillage des petits partis, notamment religieux orthodoxes, avec lesquels les grands doivent composer pour constituer une majorité à la Knesset.

Si le statut de Jérusalem n'était pas envisagé lors des accords d'Oslo c'est bien à cause des lieux saints qui s'y trouvent. Cette ville est divisée en quatre quartiers sur une base religieuse : juif, musulman, chrétien, arménien. L'homme a toujours eu le don d'ériger des totems dont il est ensuite prisonnier. Les totems que l'on protège d'autrui n'allant pas sans tabous, on comprend aisément l'impossibilité des hommes à se parler et à s'écouter. Les habitants du quartier ultra-orthodoxe de Mea Shearim pourront-ils jamais côtoyer les partisans de l'islamisme palestinien ? On sait la réponse. Doit-on rêver à nouveau d'un statut international pour Jérusalem comme cela était envisagé en 1947 avec le *corpus separatum* ? Cela ils n'en veulent pas. On n'est pas près de sortir du guêpier !

Les répercussions mondiales de ce conflit géographiquement localisé dans un minuscule périmètre sont surdimensionnées. Aucun conflit touchant directement dix millions de personnes n'a jamais vu une telle débauche d'énergie diplomatique, médiatique et idéologique. Pendant ce temps-là d'autres guerres sont superbement ignorées ou vite réglées. Le gendarme du monde ne veille pas au grain partout avec la même vigilance ! Parfois, il s'assoupit pendant son tour de garde !

Au fond, la vraie question qui se pose est la suivante : a-t-on vraiment le droit d'être antisioniste ? Probablement, non. Immédiatement, on est soupçonné d'antisémitisme larvé qui n'attendrait que le premier prétexte pour se donner libre cours. Qui n'est pas d'accord avec la politique d'Israël est contre les juifs, et partout dans le monde puisqu'il semble qu'Israël parle et agit au nom de tous les juifs passés, présents et à venir. C'est bien cela qui a motivé les nombreux signataires du texte *"En tant que juifs"* [1] : *"Ainsi, le chantage à la solidarité communautaire, servant à légitimer la politique d'union sacrée des gouvernants israéliens, nous est-il intolérable"*. Fort heureusement, tous les hommes et toutes les femmes de confession juive ne se sentent pas humiliés quand le président de la République – laïque, rappelons-le – se permet une critique, somme toute mesurée, de la dérive actuelle de l'Etat hébreu.

Formons un vœu pieu : la paix viendra quand deux états laïcs sauront vivre l'un à côté de l'autre et quand les croyants auront compris que la politique est trop sérieuse pour se mêler de religion. Ce n'est pas pour demain matin !

Yann FIÉVET

1 - *Le Monde*, mercredi 18 octobre 2000.

POBL VREIZH

Trede rann warnugent :

An dornadeg mod kozh (heuliad)

Emañ an dornerien o paouez echuiñ da dennañ ar c'hontelloù. Gant Jañ eo deuet ar maout. Petra a choazez Jañ ? eme Ifig, paotr ar vapeur.

– Kas ar greun d'ar c'harr, emezañ. Amañ ne vo ket re start.

– Ha te, Fañch ?

– Troc'hañ war ar c'houfr.

– Ha te, Per-Ivon ?

– Tarbar war an daol vihan.

– Ha te, Frañsoa ?

– Tarbar war an daol vras.

– Ha te, Jermen ?

– Sevel ar bern plouz.

– Ha te, Herve .

– Sevel ar bern plouz, ivez.

– Ha te, Job ?

– Tostaat war ar bern ed.

– Ha piv a voueto ?

– Me, eme Ifig, paotr ar vapeur.

An traoù en-dro ! emezañ a vouezh uhel.

Ur c'hwitelladenn hir, un dirouf berr ha trouzus, moged put e-leizh, tak, tak, tak ar vapeur, fraoñvadenn ar c'houfr o treiñ en goullo, aet eo an traoù en-dro.

– Traoù e-barzh ! eme ar boueter.

Neuze en em lak Job da dostaat war ar bern ed, Frañsoa da darbar war an daol vras, Per-Ivon da darbar war an daol vihan, Fañch da droc'hañ al liammoù ha da zifretañ ar fagodennoù gwinizh, Hag Ifig da voueta.

En traoù, Jañ a ra war-dro ar greun ha dindan ar saverez-plouz, Herve, Job hag ur paotr kozh all a gempenn diazez ar bern plouz.

Klevet e vez bremañ strakadennoù ar greun o strinkañ war bizhier tambourin an dornerez hag un hirvoud ingal, hir ha klemmus o sevel war al leur.

Tro-dro, un toullad arvesterien, bihan ha bras, kozh ha yaouank ne c'hwitont netra eus ar pezh a dremen.

Ar vugale, digor o genou gante war nav eur eo bamet o daoulagad gant ar poleoù hag al lerennoù o treiñ ken a findaon.



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Tréger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Ar re gozh a glask ur si bennak en diskouezadeg.

– Gorrek eo ar boueter, eme unan.

– An hini a zo o tarbar war ar c'houfr a sko e fagodennoù a-benn-bouzell, eme unan all.

– C'hwitañ a ra an troc'her gwech ha gwech all da droc'hañ al liamm, eme unan all c'hoazh. Gwelet a ran ar boueter oc'h ober sin dezhañ...

Un taol c'hwitell skiltr ! Echu eo an hanter eur kentañ. Gwechall e veze cheñchet skipailh bep hanter eur met amañ hiziv n'eus ket tra-walc'h a dud war al leur ha setu e vo ret d'an dornerien derc'hel da vont gant o labour. Ne vo cheñchet nemet ar boueter. Unan yaouank a zeu da gemer plas Ifig, paotr ar vapeur, war ar c'houfr.

– Amañ eo sec'h an traoù, eme Frañsoa.

– Ya, eme Fañch. Gwechall, pa ne veze degaset takenn ebet da evañ e veze plantet ar ferc'hier el leur.

– Ya, eme Frañsoa, ur savadell a veze graet gante. "Formez les faisceaux !" eme ar regozh.

Un taol c'hwitell hag an traoù en-dro adarre.

– Ar boueter-mañ a ra fonn da vihanañ, eme unan eus an arvesterien.

– Ya, skeiñ a ra traoù e-barzh, eme unan all.

A vec'h ma zeu an dornerien all a-benn da heuilh anezhañ. Poaniañ a ra Frañsoa da darbar war an daol vras, Per-Ivon da darbar war an daol vihan, Fañch da droc'han al liammoù ha da zifretañ ar fagodennoù. Ar c'houfr e-unan a glemm gwech ha gwech all. Darbet eo bet dezhañ mougañ div pe deir gwech dija.

A-greiz-holl e klever ur glemmadenn o sevel diwar al leur, evel ur wic'hadenn hir ha poanius o kreñvaat tamm ha tamm hag o tevel a-daol-trumm. Chomet eo an holl vekanikoù a-sav.

– Roet'n eus ur "c'hole" d'ar vapeur eme unan.

– Se oa da erruout, eme unan all. Lampat n'eo ket labourat.

Ur fagodem a zo aet a benn e-barzh gant he liamm. Sac'het eo an tambourin ha rampet al lerenn vras diwar ar poleoù. Emañ ar vapeur war he c'hostez.

E-keit ha ma vezer o tisac'hañ ar c'houfr hag oc'h adlakaat al lerennoù en o flas e teu ur plac'h yaouank war al leur, ur mouchouer-godell skoulmet er pevar c'horn ganti war he fenn abalamour d'ar boultrenn ha d'ar pell. Div volenn hag ur voutailhad chistr a zo ganti da derriñ o sec'hed d'ar wersed.

– Yec'hed mat dit Frañsoa, eme Herve.

– Dit ivez, eme Frañsoa, erru e oa kras ma c'horzailhenn.

– Gwelloc'h eo hemañ evit un taol botez digant ur marc'h, eme Job.

– Ya sur, eme ar re all.

Ur pennad goude e c'hwitell ar vapeur adarre. Pep hini a gemer e blas ha dao dezhi ! Rak ret eo kaout ar wastell a-raok noz.

Deuet eo paotr ar vapeur en-dro da vouetañ.

– Arabat eo gwallgas ar mekanikoù. Ret eo ober diouzh padout ! Emezañ

(Da vezañ kendalc'het)



AR BREZHONEG, YEZH AR VRO
Penaos lakaat an traoù da vont war raok ?

Klevet em eus lod o lavarout ne vez ket difennet ur yezh met graet e vez ganti. Techetoc'h e vefen da lavarout n'eus ket tu da zifenn ur yezh hep lakaat an dud d'ober ganti. Evit-se e ranker sevel ur rouedad sokial solut diazezet war implij ar yezh. Ne vo ket ul labour aes, na tost. Prest e vez an dud da vanifestiñ a-vagadoù stank evit ar brezhoneg. Ne servijo o stourm da netra ma ne glaskont ket ivez ober gant ar yezh. Kaozeet e vez kalz diwar-benn ar brezhoneg. Efedusoc'h e vefe kaozeal anezhañ. Ret eo deomp neuze, kousto pe gousto, mod pe vod, lakaat da greskiñ niver ha live ar vrezhonegerien, ha ledanaat tachenn implij ar yezh er gevredigezh.

Soñjal a ra da lod marteze e vo roet ul lusk nevez d'ar yezh dre ginnig kentelioù warni en holl skolioù. Arabat koulskoude gortoz re digant ar skolioù. Desket e vefe moarvat brezhoneg e-giz-se gant kalz a vugale, met dister, re zister e vefe a-dra-sur al live tizhet gant ar braz anezho ma chom implij ar yezh evel m'emañ bremañ er gevredigezh, ken dister hag al live truezus tizhet war al latin gant ar braz eus ar skolidi er XVIIvet ha XVIIIvet kantved, daoust d'ar c'hentelioù niverus roet dezho war ar yezh-se (na oa ket hini o endro).

Ret eo neuze, kousto pe gousto, lakaat implij ar brezhoneg da zastum un nerzh dereat maez ar skolioù. Tu a zo d'ober gant div pe meur a yezh war ar pemdez, evel ma vez graet, da skouer, e kevredigezh lieskenel Maoris. Mesket e vez e buhez foran ar vro vihan-se (lec'h ma vez graet ar braz eus ar c'haozeadennoù e kreoleg) ar saozneg hag ar galleg, ha n'eo ket dre ret evit embann ar memestra. Ar panelloù-hent a zo e saozneg, anvioù ar stalioù peurliesañ e galleg, evel ar skritelloù kelaouiñ hag ar panelloù prevez (tiez da werzhañ, kambroù da feurmiñ...). Ar skritelloù bruderezh a zo e saozneg evit lod merkoù, e galleg evit reoù all.

Kreñv e vefe moarvat ivez nerzh ar mediaoù nevez evit reiñ he lusk adarre d'ar yezh er vro. Arabat aze kennebeut gortoz burzhudoù. Gwir eo, eo bet lakaet, da skouer en Italia, barregezh ar boblans war ar yezh desket er skol da greskiñ a-drugarez d'ar mediaoù nevez-se (gouest eo hiziv an deiz 94 % eus annezidi al Ledenez da italianegañ endra ne oa nemet etre 10 % hag 20 % anezho evit hen ober betek ar bloavezhioù 50), met dre studiañ pizh al live tizhet ganto war ar yezh-se e teu anat n'eo ket ouzhpenn an hanter eus an Italianed evit kompren an hanter eus ar gerioù implijet ganto, hag ez eus etre 20 % ha 25 % eus ar re yaouank e



Photo Dihun

Ur skol divyezek.

fin o amzer studi o chom berr c'hoazh da gompren mat ur pennad-kelaouenn diwar-benn un darvoud dister.

An diouer a vrezhonegerien ampart

Klevout a reer ivez e vo ezhomm da stummañ buan kelennerien war ar brezhoneg evit respont d'ur goulenn o kreskiñ. N'eo ket siwazh hepken kelennerien a zo o faziañ deomp hiziv an deiz, met ivez brezhonegerien gant ul live dereat war ar yezh (n'eo ket gouest da gelenn, ouzhpenn-se, an holl vrezhonegerien ampart, ha pa vefe bet tapet ganto an aotregezh). Kalz startoc'h e vez moarvat lakaat gallegerien a-vihanik da vrezhonegañ brav eget stummañ brezhonegerien war ar c'helenn pa vezont donezonet evit mont war ar vicher-se. Ha petra eo bezañ barrek war ar brezhoneg hiziv an deiz ? Barrek evel ma c'hell bezañ saozon war ar saozneg, pe barrek evel ma c'hell bezañ ar saozon-se war ar galleg goude bezañ studiet pizh ar yezh-se el levrioù ? Ma vefe goulennet digant an holl re a lavar int barrek war ar brezhoneg, treiñ ur pennad ekonomikel berr tennet eus ur gelaouenn bemdeziek evel Ouest-France pe Le Telegramme, e teute anat o lenn disoc'hoù an arnodenn-se pegen start e chom al labour evit ober adarre eus yezh ar vro, hini ar gevredigezh. Treut betek re eo deut da vezañ implij ar brezhoneg er gevredigezh hag, abalamour da se, ne c'hell ar braz eus ar re a vez o teskiñ ar yezh-se, ober ganti nemet ur wech an amzer. Tonket e vezont ivez re alies da dakoniñ pa fell dezho brezhonegañ war tachennoù liesseurt. Takonet e vez pa ranker implij ur ger pe un dro lavar biskoazh klevet, dre ziouer a zarempredoù sokial er yezh-se. Fazioù a vez graet ha techoù fall a vez tapet e-giz-se, a c'hell mont kreñv ar boaz d'ober ganto.

Evit mont war-raok e ranker, war ma soñj, kaout ur strategiezh brezel (ur skeudenn eo), gant stourmerien arbennik, emgannoù resis da c'hounit, fezier-difenn da gleuziañ, kreñvlec'hioù da sevel, takadoù aloubet d'ober war o zro... Ezhomm a vo eus perzh an holl vrezhonegerien emskiantek. Seul wech ma vez tu, e rank ar re-mañ lakaat implij ar brezhoneg da drec'hiñ war hini ar galleg, ha pa vefe evit embann traoù eus ar re bouezusañ evit an holl. Seul dalvoudusoc'h a-se e teuio da vezañ e-giz-se anaoudegezh hor yezh e spered an dud. A-walc'h a dud a zo oc'h ober gant ar galleg er vro. Ken yac'h all e chomo ar yezh-se hepdomp. N'eo ket gwir evit ar brezhoneg. Un dra vat e vefe aze ivez bezañ evel ur bizenn vihan e-barzh ur voestad piz bihan. Pa vank unan enni, ne vez ket merzet. Graet e vez siwazh war tachenn ar brezhoneg gant un nebeud tud, ul labour pouezus ne vefe ket graet re alies hepto. Ne oar ket ar braz eus ar Vretoned pegen sammet eo gant al labour, ar re a glask derc'hel he renk d'ar yezh vroadel. Ne vo ket gwallsikouret ar re-mañ gant prezegennoù didermen graet e galleg diwar-benn dazont ar brezhoneg.

Paol AR MEUR

Ur vouezh

da Annie EBREL

Pezh avel hon lak da selaou,
Pezh avel hon lak àr evezh ?
Hep stag ebet 'h omp staget
Hep haod ebet 'homp dalc'het
He bouezh haderez komuniezh.

Un nebeud notennoù ha stennet eo ar las
Un neteud notennoù ha stennet eo ar pej !
An avel a c'hwezh frouezh ar c'hantvedoù
Komzoù ha kalon hon hendadoù
A za deomp dre an achantourez
Gres dehi hor bez kantvlezadoù!



D.R.

Annie Ebrel

Pa gana e tihun ennomp
Un dra morgousket a ya don
Un dra disanavet genomp
Rannet get ar re'll lod ar re'll
Kridiennoù ec'h aloubiñ
Kalon an eil hag egile
Gwagennoù ar memes mor omp
Luskellet da avel he bouezh.
Pa gana-hi ennomp e strak
Edan bommoù tomm gor an drask
'El ur boked doc'h 'n em zispak.

Pe broñs zo ba' mabden
Ha banoñ nemetken
Ec'h c'hortoz, ec'h c'hortoz
Ma tay un achantour
D' he lakaat da ziglos
D' hon lakaat d'out liammet ?
Skoulmoù diabarzhet diskoulmet
Adneudennet brav ar steuñvenn
El ur familh bet diframmet
Advodet gres d' ur gavotenn.

Un dra a zo ennon, ennoc'h
Un dra diwel a zo ennomp
Hon c'has pell. Uhel e pignomp
Tre betek leinioù ar Spered
Ken nen deo diaes diskenn goude
Ken nen deo diaes kaozeal goude
Ar gaoz a fondehe an aergelc'h – sakr-se !
Chom en aergelc'h , en gouarn pell pell...
Chomel en neñv kuit a vervel
Kar an neñv an hani eo
A dañvaomp ! An hani... Annie...

Treantet omp-higenn he c'han
D' he dorlo ha d' hec'h allazig.
Strilhañ a ra he soniadoù
Dre chapeled he gwerzennoù
E had briadoù ha pokoù.
Douar splu omp daet dre zour he c'han
Den 'bet ken nemet komuniezh
He bouezh haderez komuniezh !

Tizhout ribl ar Beurbadelezh
Bout beuzet lonket ha teuzet
E-barzh he bouezh-hi, he bouezh-hi

Heklev gwan, glan, milzin ar Vouezh
Mamm ar bouezhioù
Mamm ar bouezhioù tzigan ha Rom
Mamm ar bouezhioù berber breton
Tout é tegas soñj dimp
Ag ar Muzik a orin
A gavimp 'benn ar fin
Pa n'vo ket a harz kin
P' hon do kuitaet ar skrin !

Ar Vouezh penn-kaoz an Das-son
Ar Gaoz penn-kaoz an Das-orc'h
Ar C'han penn-kaoz ar Baradoz.

Herri AR BORGN

KINNIGOÙ LABOUR

Diwan a glask ***kasourien*** evit ober war-dro krennarded e skolajoù Penn ar Bed (Kemper, Ar Releg Kerhuon)

Brezhonegerien

MALLUS :

Skolaj DIWAN KEMPER a glask **ur penn gasour** Brezhoneger dre ret.

Lizher + CV da gas an abretañ posupl

Emañ DIWAN o klask erlec'hidi evit kemer ha kentañ-derez pa vezont ezvezant. (Prantadoù berr pe prantadoù hir)

Devezhioù stummañ kinniget.

Live BAC+3 goulennet.

Brezhoneg komzet ha skrivet.

Evit kaout titouroù, pellgomzit pe skrivit

DIWAN
RANN AR C'HELENN
Z.A. St Ernel - BP 147
29411 LANDERNE Cedex
PGZ 02.98.21.34.95

Al lanv... gwenn ha du

Hanter-kant pajennad bennak a vez kinniget bep tri miz da lennerien Al Lanv. Hervez an istitl : "politikerezh, kevredigezh, lennegezh". Gant "ar youl voutin da reiñ da glevout meur a vrezhoneg oc'h embann Breizh hag ar frankiz".

Da skouer en niverenn 92 e vo kavet goude ar "Pennad-stur", "Hag a nevez e Kembre", notennoù Rhisiart Hincks diwar-benn ur bern kudennoù, yezh, an energiezh nukleel... Kaset e voc'h da c'houde da Azia ar Reter, "Ekonomiezh ar bed, Enkadenn". Hag ivez doare trist "Ar vugale soudarded en Afrika".

Gant Jose Calvete e vo displeget deoc'h "Istor ar c'herneveureg e berr gomzoù". Gant kartennoù... betek "an dasorc'hidigezh". Ur pennad all, "An dorn ruz hag ar feniks", un dramsell war an arouezioù implijet e Norzhiwerzhon, ar re graet gant an "unanourien" hag al "lealourien", gant Divi gKervella. Gant Yann Jakez Jestin, "Porsche 911 dillo atav", ur c'harr-tan 36 vloaz, un danvez disheñvel-tre !



Danevelloù troet. Diwar an italianeg, (Grazia Deladda), "Ar C'hi", pe diwar ar c'hembraeg "Melezour sklaer ha gwirion", (Gwarizi), savet gant Mihanged Morgan), un istor kriz.

Skrivet gant Per Denez ur pennad "In memoriam J.E. Caerwyr Williams (1912-1999)", ur mignon dezhañ, kelenner war an iwerzhoneg e Aberystwyth, troet gantañ e kembraeg levrioù Jakez Riou, evel da skouer "An Ti Satanazet" (Diawl yn y ty), (nevez adembannet gant Brud Nevez-Emgleo Breiz.)

Ivez pennadoù war "Al levrioù", "Ar Pladennoù" hag ar "Bannoù treset".

Evit klokaat an enklask diwar-benn "Ar Vro Gozh", kroget gant an niverenn 81 !, ur skouerenn, "Kannen broadel", "En Inour d'en Intron Santez Anna, patronez Breizh", e gwenedeg, gant un doare peurunvan. Ur c'hantik kentoc'h...

Lennegezh ivez ur pennad gant Jakeza al Lae, skrivet diwar-benn" Brizeug, skrivagner breizhat an XIXvet kantved". Hag o pouezañ war e zarempredoù gant sonaozourien e amzer.

Barzhonegoù, ivez. "Gwerz ar gwad du", gant Telo Kornek. Hag "Erika" ha "Total" adarre evel just. Hag envorennoù Per Denez, "Skeudenn louet va flijadur" :

"Ha ti mamm-gozh n'eo ket mui ti mamm-gozh
bez 'ez eo ti n'ouzon ket piv."

Hag evit ar re a blij dezho "Gerioù-kroaz", div gael, o zermenadurioù mesk-ha-mesk, deoc'h d'o diluziañ ! Savet gant Fransoaz Lermen.

A bèp seurt e vez kavet e-barzh Al Lanv. N'eo ket Breizh hepken, met ar bed kaset deoc'h gant... Al Lanv.

En ur yezh aes awalc'h.

Glaoda MILLOUR

Al Lanv. Trimiziek. Koumanant ordinal 180 L. 59 Hent Kerdronioù Vihan, 29000 Kemper.

BREIZH MA BRO DISPAR : EN UR SOÑJAL ER VRO M'ON GWRIZIENNET ENNI

War an tamm douar-mañ on bet ganet, ennañ ema ma gwrizioù. Skeudennoù eus un oabl marellet, c'hwezh ar bezhin gwleb, lusk-dilusk ar gwagennoù, taol-mouezh Pennarbedis. Un temz-amzer, un tremened, boasioù, kredennoù ma ten diwarno divrallded an den.

Ma bro, bez'e c'hallan da guitaad beb an amzer, med gouzoud a ran ez eo davedout e teuin en-dro clalc'hmad. A-boan aet kuit, ennout eo e soñjan, hag an eurvad d'en em gavoud er gêr adarre e vez en he raog bepred plijadur al loc'hañ, rag ennout-te ema ma gwrizioù.

Ne vez ket staget un den gant e wrizioù : keñvel eo ar re-mañ ouzh kein ur vag : stabillaet e vez ganto, ha plaennaet e vonedonea.

Ne vez ket roet e wrizioù d'an den dre heg, kenniget e vezont dezañ tra kén penn - da - benn ar vuhez gant he flegoù ; an den eo a zibab bezañ stag outo.

Ne vez ket pennasket an den gant e wrizioù, ne vez ket serret warnañ e-hunan ganto, na war ur meuriadig ; bez'ez eus anezo kentoc'h evel stignoù da vezañ e darempred gant an dud all, ewid o doujañ... Gouzoud a ra e c'heller bewañ diwar ar gwrizioù, ha dibab merwel ewito.

Ne vez ket dallet an den gant e wrizioù, na bewennet ganto ; roet e vez derañ ganto frankis ha lusk kentoc'h. Diwarno e vez roet dezañ magadurezh, ha nerzh d'e luskadoù.

Goap e vez gwraet anezo, tamallet e vezout, gwraet e vez al lu ganto, war zigarez ur mont war-raog renton ; dre ma'z int gwrizioù ur blantenn vew avael, e kreskont en-dro dibaoues, sew ha buhez enno.

Bez'ez eus anezo ereoù red etre an den hag e skeud, etre an den hag e dremened etre an den hag an douar ; ma'z eus anezo, e vo eus an da-zont iwe. Roet e vez o gwrizioù da dud all evel ma vez roet ar vuhez : un ezomm eo kement-se, hag e vez startaet ar goanag, ha pedet neb a gar da glask ar pezh a zo mad ewitañ en un tamm douar strujus.

Breizh, da gared a ran pa vez kounnaret da oabl ta pa vez skedus, da gared a ran pa ve ouezer ken re vad e-pelec'h ema an heol pa vez gwleb ar maesioù. Plijoud a ra din an arvorioù noazh diwar an iselvor, an traezhennoù gourleun d'an uhelvor. Plijoud a ra din ar perzhier sioul ma teuer en-dro enno pa'z an an heol da guzh, hag an dremmwelioù o roiñ c'hoant da vont ermaes da c'houloù-deiz ; bez'e vi dalc'hmad un tour-tan er vorenn, Breizh ma bro ker mad.

Marie-Claude DAVID

EUSKADI : SORTIR DE LA VIOLENCE ?

Au Pays basque, depuis la rupture de la trêve par E.T.A. en décembre dernier, les attentats meurtriers continuent. Plus d'une quinzaine de personnes ont été assassinées. Les arrestations effectuées par les polices françaises et espagnoles se multiplient, sans qu'E.T.A. n'arrête ses actions terroristes. Cependant, malgré la situation difficile du gouvernement basque, les forces démocratiques basques se regroupent ; et même au sein de la mouvance radicale abertzale des voix se font entendre, appelant à l'arrêt des attentats.

Un gouvernement minoritaire

En septembre dernier, les 14 députés d'Euskal Herritarrok (Herri Betasuna) ont décidé de ne plus siéger au Parlement basque. Jusqu'alors, sans participer au gouvernement basque formé par le Parti National Basque et Eusko Alkartasuna, ils lui apportaient leur soutien.

La coalition P.N.V.-E.A., avec 27 sièges sur 75 se retrouve minoritaire. Mais même en rassemblant leurs voix les partis espagnolistes (Parti Populaire et P.S.O.E.) disposant de 30 sièges au total, ne peuvent atteindre la majorité de 38 voix et donc ne peuvent mettre le gouvernement basque en minorité.

En outre, ils n'ont pas réussi à s'entendre sur la désignation d'un nouveau Lehendakari (Président) susceptible de prendre la direction du gouvernement basque.

Le 5 octobre dernier, les deux motions présentées séparément par le P.P. et le P.S.O.E. ont obtenu chacune 32 voix (avec l'appoint) des 2 députés d'Unida Alavesa). Le gouvernement basque a remporté 29 voix (avec le soutien des deux députés d'Izquierda Unida, groupant ex-communistes et Verts).

Le statu quo se maintient, mais le gouvernement actuel doit s'attendre à des difficultés pour faire adopter le budget 2001. En dernier recours, des élections anticipées, acceptées par le Président actuel, auront lieu, mais certainement pas à court terme dans une situation difficile.

Une nouvelle plateforme commune

A la fin d'août a été annoncée la formation d'une plate-forme commune qui rassemble le P.N.V., E.A., I.U, le syndicat E.L. A. et le mouvement de paix Elkarri.

Cette nouvelle alliance se base sur les principes des "droits de l'Homme" et du respect de la volonté majoritaire en Pays basque, de la non-violence et du dialogue préalable".

De son côté, le Président de la Communauté autonome d'Euskadi, Ibarretxe (P.N.V.), a annoncé le 22 août son initiative de rassembler tous les partis politiques autour de deux principes : "le respect des droits de l'Homme" et le droit de la société basque "à décider librement et démocratiquement de son avenir".

Cependant, le P.P. au pouvoir à Madrid refuse tout dialogue politique avec le P.N.V., auquel il reproche de n'avoir par rompu totalement et définitivement avec



Enbata

Ibarretxe, le chef de l'exécutif basque.

l'accord de Lizarra-Garazi également signé par E.H.

La remise en cause de l'action violente

Au sein de la mouvance H.B. - E.H. la tendance Aralar se montre nettement critique à l'égard de la "lutte armée" d'E.T.A. et de la lutte de rues qui "ne favorisent pas la stratégie de la gauche abertzale (= patriote) et font obstacle à ses avancées".

"Aralar" considère que les élus d'E.H. doivent continuer à siéger dans les institutions, plaide pour un nouveau statut tenant compte des particularités politiques de chaque territoire historique d'Euskadi, se situe au sein de la gauche abertzale et se dit indépendantiste, démocrate et socialiste.

"Aralar", a notamment déclaré dans le journal "Gara" : "Dans l'étape historique actuelle, le processus de libération et de construction nationale d'Euskal Herria passe nécessairement par des voies civiles et démocratiques, par l'unité des forces abertzale et par le

dialogue entre toutes les forces démocratiques basques. Cela nécessite qu'il n'y ait pas de violence politique. Par conséquent les actions armées de l'E.T.A. ou tout autre type de violence politique [...] sont politiquement condamnables."

Il considère qu'attenter à la vie de civils désarmés ou non-belligérants constitue un crime de guerre, avant d'ajouter : "Il nous faut construire un espace politique civil et démocratique dans lequel il soit possible de chercher des solutions politiques fondées sur le dialogue, la négociation, et la perception de l'adversaire comme un rival et non comme un ennemi". Il demande à la direction d'E.H. de tout mettre en œuvre pour convaincre E.T.A. de mettre fin à la lutte armée et à la violence politique et demande à E.T.A. une trêve définitive et vérifiable".

D'autres appels

Le 21 septembre a été publié un manifeste signé par 140 personnalités de la culture basque contre la lutte armée et qui écrivent notamment : "Le pouvoir de décision de notre pays réside pour l'essentiel dans notre société civile. Dès lors, nous ne pouvons admettre qu'E.T.A., par la violence, tente de supplanter la dynamique démocratique de la société basque".

Un autre manifeste signé par près de huit cents personnalités basques, dont des compagnons de route de la gauche abertzale, de plus en plus critiques à l'égard d'E.T.A., a été rendu public le 26 septembre. Il comporte cinq appels aux partis politiques et groupes sociaux signataires de l'accord de Lizatta-Garazi pour "qu'il déclare une trêve durable et de grande ampleur", aux gouvernements espagnol et français et aux tribunaux "pour qu'ils respectent les droits des prisonniers à vivre près de chez eux" et pour que les questions politiques de fond soient abordées.

Sortir de l'antagonisme

Il est bien-sûr à souhaiter que ces voix soient rapidement entendues.

Les forces policières et militaires mises en œuvre par les gouvernements espagnol et français pour procéder à des arrestations ne pourront pas annihiler définitivement E.T.A. Les jeunes, formés à la lutte de rues, constituent sans doute déjà les nouvelles recrues d'E.T.A. et ses émules sont engagés dans une spirale meurtrière sectaire, voire raciste, où la voie militaire l'a emporté depuis longtemps sur la réflexion politique. Cette dérive violente est dénoncée par les personnalités culturelles qui rejetent le discours faussement révolutionnaire d'E.T.A. dans la mesure où la terreur en tant que moyen conduit à la terreur comme fin en soi. La contradiction entre la peur et la liberté devient totale.

"La réponse strictement répressive d'Aznar est sans issue" a déclaré à juste titre Didier Borotra, sénateur-maire de Biarritz, en septembre dernier lors d'une interview, en rappelant que "ni Paris, ni Madrid n'ont fait – (pendant la trêve d'E.T.A) – un geste en faveur du rapprochement des prisonniers d'E.T.A. Or dans une logique de négociations, il convenait de faire des gestes".

Il est urgent de revenir à cette logique et d'apporter, ou du moins de rechercher, une solution politique à un problème politique.

Y. JARDIN



Enbata

Au sein de la gauche indépendantiste, conférence de presse du courant "Aralar", de plus en plus critique contre la violence d'E.T.A.



Photo Marie-Jo Alanot

Un des 800 panneaux intégrant le breton.

"Breizh, Bro ar Velo"

Comment le breton a trouvé droit de cité aux championnats du monde de cyclisme de Plouay

Herri Ar Borgn, alias "pemoc'h gouez" (le sanglier), est bien connu des lecteurs de Pobl Vreizh. Auteur de plusieurs romans en breton, c'est aussi un fureteur insatiable dont le terrain de chasse (pacifique) se situe entre Scorff et Blavet. Toujours à l'affût du bon mot, de la tournure de phrase populaire qui donne du "pebr" (poivre) à la langue, il restitue son savoir dans les cours de breton du soir. Fixé à Plouay depuis quelques années, il s'est démené pendant plus d'un an avec quelques compagnons de route pour convaincre les sportifs et les officiels de faire sa place au breton dans les championnats du monde de cyclisme. Histoire d'une aventure de terrain.

Le Peuple Breton : ***Les 250.000 passionnés de vélo qui ont investi Plouay pendant six jours ont découvert des parcours sportifs où le breton avait trouvé sa place au côté du français et de l'anglais. C'est une première pour une manifestation sportive de cette importance en Bretagne et pour une langue qui n'est toujours pas reconnue officiellement. Comment l'UCI (Union cycliste internationale) et la FFC (Fédération française de cyclisme) se sont-elles laissé convaincre ?***

Herri Ar Borgn : Tout a commencé par une lettre du 27 septembre 1999 adressée au maire de Plouay et à son adjointe à la Culture pour leur proposer d'intervenir auprès des organisateurs des championnats du monde afin que la langue bretonne soit présente. Pour l'occasion six associations culturelles bretonnes de Plouay et des environs ont créé un Emglev Bro Ploue. Cet Emglev rassemblait et rassemble toujours Skol an Amzer Dazont (l'école publique bilingue de Plouay), la Boîte aux Lettres (rencontres littéraires et poétiques), les Amis de la Rivière (correspondants locaux d'Eau et Rivières de Bretagne), Ti an tourism, Filajoù Ploue et les cours du soir en breton.

Notre lettre est restée sans réponse. En janvier 2000 nous nous sommes élargis aux Eclaireurs de France et nous avons cherché un rassembleur. Ce fut l'ancien député-maire Yves Cabellec, un bon bretonnant qui a aidé Diwan An Oriant dans ses premières années. Nous avons proposé qu'il fasse l'ouverture des championnats du monde en breton.

Le 7 janvier, nous avons tenu une réunion annoncée dans la presse. L'adjointe à la Culture s'est déplacée. Elle nous annonce alors que trois lieux publics seront bretonnisés : la mairie, la bibliothèque et la maison du tourisme, et que la borne centrale qui informera le public sur le déroulement des compétitions pourra comporter du breton.

Nous nous sommes adressés au président de la FFC, Daniel Baal. Il a accepté le principe d'une présence du breton mais a demandé que l'ouverture en breton soit faite par un sportif, en l'occurrence Gaston Grandvallet, le président du comité des fêtes qui organise chaque année le Grand Prix de Plouay.

Ensuite, tout s'est accéléré. Emglev Bro Ploue a contacté son homologue du pays de Lorient ainsi que Skol Divyezheg Rostren (l'école bilingue publique de Rostrenen), Kafe Bara Amonenn (association du pays Pourlet) et Ofis ar brezhoneg (l'Office de la Langue bretonne de Carhaix). Ensemble nous avons écrit à Breizh 2000 qui rassemblait les organisateurs et les financeurs au niveau breton (Conseil régional, Conseil général du Morbihan, etc.). Sportifs, culturels bretons et politiques se sont réunis quatre ou cinq fois. Nous avons pu alors formaliser nos propositions. Elles étaient au nombre de huit :

1) une allocation d'ouverture en breton,

2) des banderoles en breton déployées dans les champs pour être filmées depuis les hélicoptères,

3) une signalisation permanente en breton dans les communes de Plouay (cette demande s'adressait évidemment à la ville),

4) une signalétique trilingue anglais/français/breton sur tous les stands à l'intérieur du circuit, le travail de traduction en breton étant confié à l'Office de Carhaix,

5) des contributions en breton dans le journal des championnats du monde, symboliquement baptisé "Degemer mat", et notamment un mini-lexique breton/anglais/breton,

6) des produits dérivés (t-shirts, casquettes...) bilingues breton/français,

7) des anecdotes sur la culture bretonne fournie aux commentateurs télévisés,

8) une signalétique bilingue breton/français dans les commerces de Plouay (cette demande s'adressait évidemment aux commerçants eux-mêmes).

L'ensemble du dispositif a été accepté.

Le Peuple Breton : ***Et les engagements pris par les organisateurs ont-ils été tenus ?***

Herri Ar Borgn : Pratiquement tous. Maëlle Petit et Thomas Le Brize, deux collégiens bilingues de Plouay (c'était la solution de compromis entre les sportifs et les politiques), ont fait la toute première intervention en breton, devant un parterre de 800 officiels au palais des congrès de Lorient. Les télévisions n'en ont pas parlé mais la presse écrite a joué le jeu.

Les banderoles en breton ont été posées dans les champs avec l'accord des paysans. Dans un format de 17 mètres par 3 qui a demandé une semaine de travail à trois personnes elles ont été vues à la télévision du mardi au samedi...

La mairie a tenu ses engagements en installant une signalétique bilingue là où elle avait promis de le faire.

La grande réussite de l'opération, ce sont les panneaux de signalisation sur les parcours empruntés par les sportifs et par le public. Environ 800 panneaux ont été réalisés où le breton est apparu au côté du français et de l'anglais. Chez les plus âgés du pays, les yeux ont souvent brillé d'émotion et nous avons aussi reçu beaucoup de témoignages de sympathie des jeunes, du style : "Vous ne vous rendez pas compte de ce que vous avez fait, c'est du jamais vu".

La présence du breton dans le journal des championnats du monde a été réelle, notamment dans le numéro d'octobre tiré à 100 000 exemplaires.

Les produits dérivés (casquettes et foulards) avec la mention "Breizh, Bro ar Velo", ont été réalisés par Skol an Amzer Dazont, payés par les culturels et vendus par leurs soins.

L'action auprès des commerçants de la ville est aussi une belle réussite parce qu'elle va rester. Une vingtaine de commerces ont désormais une signalétique bilingue et une dizaine vont s'ajouter. Le travail réalisé par un professionnel de l'enseigne, Loïc Jaffré de Plouay, est de qualité.

Il faut aussi souligner que des banderoles "Bretagne-Breizh" ont été déployées sur les ganivelles tout au long des parcours sportifs.

Un regret cependant. Nous n'avons jamais pu entrer en relation avec Jean-Paul Ollivier ni avec aucun commentateur télévisé pour leur remettre des anecdotes sur la culture bretonne. J'ai l'impression que ce monde-là vit un peu en vase clos et que tout y est réglementé à l'extrême.

Le Peuple Breton : *Et à l'heure du bilan, qu'est-ce que tu retiens de tout ça ?*

Herri Ar Borgn : Beaucoup de bonnes choses. D'abord cette opération a bien soudé l'équipe qui assure au quotidien la vie de Skol an Amzer Dazont dont la filière va désormais de la maternelle au collège. Emglev Bro Ploue est un outil créé pour la circonstance mais qui va durer. La ville de Plouay aura désormais un interlocuteur crédible pour faire avancer la cause du breton dans la vie publique.

Enfin, des liens durables se sont noués entre les culturels, les sportifs, les commerçants et même les élus. Nous en aurons bien besoin, car il y a encore beaucoup à faire.

Propos recueillis par Jean ROUDAUT

"Quand je dis, mon mec est ouvrier agricole, y'a un blanc"

Un film documentaire de Charles Veron



Photo Charles Véron

René Audrezet

Troisième film de Charles Veron, celui-ci parle du travail des ouvriers agricoles finistériens, sujet rarement traité. Co-produit par France 3 qui l'a diffusé le 21 octobre, ce film avait été présenté en avant-première à Quimper le 12 octobre dernier.

Au début, on est un peu surpris par les images d'archives utilisées. Mais, alternées avec des citations sur les commis de ferme d'autrefois et avec des témoignages de retraités d'aujourd'hui, elles permettent de retracer en quelques minutes les évolutions du métier en quarante ans, sinon plus : transformation des techniques, reconnaissance des droits sociaux, manifestations et revendications du monde paysan. L'accent est mis sur le rôle connu de la J.A.C. mais aussi des prêtres-ouvriers en milieu rural.

Aujourd'hui les commis de ferme subordonnés à la volonté de leur maître ont cédé la place à des salariés dont les horaires sont limitées et qui bénéficient en principe d'une paye minimale et d'une couverture sociale. Ils sont, dans le Finistère, plus de 6.000 équivalents temps-plein. Pourtant on les ignore souvent. L'image péjorative du "mevel" d'autrefois persiste, comme l'image idéalisée, de la "ferme d'autrefois"... Pour la salariée dont une des phrases donne son titre au film, huit personnes sur dix ne savent pas ce que sont les ouvriers agricoles, parfois confondus avec des employés du Crédit du même nom ou avec des techniciens des chambres d'agriculture !

Pourtant les ouvriers agricoles d'aujourd'hui ne sont plus résignés. Mais ils doivent souvent se battre pour que leurs droits soient respectés, ce qui n'est pas facile à obtenir dans un milieu où on ne se syndique pas aisément. Mais les conditions de travail évoluent vite : l'image du salarié agricole travaillant sur son ordinateur, si elle étonne encore, n'est nullement incongrue, notamment dans le domaine de l'élevage industriel. Cependant les travaux très durs subsistent toujours, comme ces salariés, vus dans le film, qui ramassent les poulets à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Etant prévenus au dernier moment, n'ayant pas le temps de rentrer chez eux entre deux "chantiers", ils dorment quelques moments sur la paille des fourgons qui les transportent d'un élevage à l'autre.

Les salaires de la profession sont bas : au bout de quatre ans, on gagne 5.300 F par mois pour 35 heures par semaine et 60 % des emplois sont des CDD (contrats à durée déterminée). Pas évident !

Pourtant cela n'empêche pas les salariés du film d'aimer leur métier et, ainsi qu'ils l'expliquent, de s'impliquer dans la bonne croissance des plantes en pépinières, de respecter les animaux qu'ils élèvent, de chercher à produire de la qualité...

Le film montre d'ailleurs les différents travaux effectués par les ouvriers agricoles : élevage porcin, avec naissage, production laitière, ramassage des poulets, culture des tomates en pépinière, maraîchage, etc. Les personnes interrogées évoquent leurs parcours et parlent de leurs différents statuts. Le film nous renseigne aussi sur les façons actuelles de travailler dans l'agriculture...

Il faut voir ce film, jamais bavard, qui intéresse sans arrêt par son montage dynamique. Il nous montre, avec beaucoup de respect, des personnes peu connues. Par moments, un zeste de poésie rehausse l'intérêt du film. Une bonne façon de mieux connaître la société bretonne d'aujourd'hui.

Y. J.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mille et un films, 11 rue Denis Papin à Rennes. Tél. 02 23 44 03 59.

Déposez vos films à la Gwarez

CINÉMATHÈQUE DE BRETAGNE
GWAREZ FILMOÙ

Créée en 1986, à l'initiative d'André Colleu et de Mathilde Valverdre, la Cinémathèque de Bretagne (Gwarez Filmoù) est une association, membre associé de la Fédération Internationale des archives du film, membre de l'association européenne des Inédits, etc. Son site principal est Brest; son budget annuel assuré par des subventions du Conseil Régional de Bretagne, par les Conseils généraux du Finistère et de la Loire-Atlantique, etc. Son président actuel est Erwan Moallic, par ailleurs directeur connu de "Daoulagad Breizh".

Pourquoi déposer ?

La mission essentielle de la Cinémathèque est d'assurer dans les meilleures conditions la conservation à long terme des films. Ceux-ci sont conservés dans un local aux normes de température et d'humidité propres à garantir leur meilleure longévité. En assurant cette conservation, elle rend un service gratuit aux déposants et assure la sauvegarde du patrimoine cinématographique régional. La cinémathèque informatise toutes les précisions disponibles sur les films déposés, qui peuvent être visionnés en copie vidéo dans ses locaux. Elle remplit ainsi un rôle de service public pour lequel elle est subventionnée.

Qui a déjà déposé ?

La Cinémathèque de Bretagne a déjà reçu plus de 10.000 films de plus de 700 déposants différents, dans tous les formats (8 mm, super 8, 9,5 mm, 16 mm, 35 mm, etc.). Parmi les déposants, on compte des mairies (Brest, La Baule, etc.), des organismes publics (CCI du Morbihan, Ifremer, etc.), des entreprises (Chantiers de l'Atlantique, Crédit Agricole, etc.), des associations, syndicats (Institut culturel de Bretagne, C.G.T., etc.), des conseils paroissiaux (Douarnenez, Saint-Brandan, etc.), des cinémathèques (Corse, Pays de Loire, etc.), des cinéastes amateurs et des centaines de familles...

Quelles garanties ?

Chaque dépôt donne lieu à un contrat établissant la liste précise des éléments pris en charge. Le déposant reçoit gratuitement une copie VHS des films déposés (sauf s'il s'agit de films professionnels sur lesquels il n'a pas de droits). Après un délai minimum d'un an, il peut reprendre à tout moment ses films qui restent sa propriété. Aucune image ne peut être diffusée hors de la Cinémathèque sans son accord. Tout cela est bien sûr mentionné dans chaque contrat.

Comment déposer ?

Il suffit de prendre rendez-vous (voir coordonnées à la fin): un permanent de la Cinémathèque peut venir prendre en charge les films à domicile.

Il arrive souvent que les déposants n'aient pas le moyen ou le temps de visionner et de vérifier leurs films eux-mêmes: la Cinémathèque peut prendre alors en charge l'ensemble des films, et rend compte au déposant du contenu de chaque bobine, de façon à ce que celui-ci sélectionne ce qu'il entend reprendre et qu'il décide de déposer.

Du fait de leur dépôt, et pendant le temps de celui-ci, les déposants deviennent membres de la Cinémathèque de Bretagne.

Comment rester en contact ?

Une fois par an, à l'occasion de son Assemblée générale, la Cinémathèque envoie son rapport d'activité à tous les déposants et les invite à cette occasion. Cela lui permet également de vérifier les changements d'adresse et de conserver un lien indispensable. Si les cassettes comprenant la copie des films sont perdues ou endommagées, la Cinémathèque les remplace gratuitement, le principe étant de fournir en permanence au déposant le moyen de voir ses films. Il arrive que les déposants redemandent leurs films pour une diffusion lors d'une fête de famille: la Cinémathèque leur prête souvent à cette occasion un appareil de cinéma en bon état.

Et s'il y a des images qui ne doivent pas être montrées ?

Chaque déposant peut préciser les restrictions qu'il souhaite, film par film.

La Cinémathèque réalise alors des copies vidéo ne comprenant pas les images à conserver sans droit de communication.

Cinémathèque de Bretagne
filmoù

Un déposant peut interdire toute diffusion de ses films pendant 5 ans, 10 ans ou plus...

Comment fonctionne la diffusion ?

Les organismes souhaitant diffuser des images de la Cinémathèque signent une convention pour une utilisation précise. La Cinémathèque vérifie que le projet n'est pas en contradiction avec les recommandations de ses déposants. Le cas échéant, elle peut refuser de fournir des images.

Elle reçoit systématiquement une cassette-témoin des films réalisés lui permettant de comptabiliser le nombre de secondes appartenant à chaque ayant droit. Le prix par seconde versé par le diffuseur pour les droits sur les films est établi, et la moitié est reversée aux ayants droit au prorata du nombre de secondes les concernant.

Pourquoi des droits d'auteur ?

Ce moyen est le seul pour ne pas léser les ayants droit tout en permettant l'accès aux images.

Il permet en outre à la Cinémathèque de rendre compte de tout ce qu'elle fait des images qui lui sont confiées. La Cinémathèque a une déontologie rigoureuse et un tarif adapté pour chaque demandeur. La même image peut être fournie à un prix très faible à un instituteur pour sa classe, et à un prix plus élevé à une télévision... Il s'agit d'une comptabilité très précise qui est conservée pendant plusieurs années et peut être vérifiée par tout ayant droit.

Il ne faut cependant pas s'imaginer que les sommes en jeu sont très importantes.

Au cours des cinq dernières années, la Cinémathèque a versé 200.000 F de droits d'auteur, répartis entre une soixantaine de personnes, soit en moyenne 3.500 F par personne en 5 ans, 700 F par an... pour 60 des 700 déposants.



Cinémathèque de Bretagne

Huit jours en Bretagne (1939).

Et si le déposant décède ?

Les films, et les droits sur les films appartiennent au déposant, et donc à ses héritiers.

Ils doivent se faire connaître à la Cinémathèque, qui conserve à leur intention les sommes dues pendant 10 ans et assure la préservation des films sans limite de temps.

La Cinémathèque de Bretagne peut être contactée à son siège de Brest : 2, avenue Clemenceau (Tél. 02 98 43 38 95).

Elle a aussi des antennes à Nantes (Tél. 02 51 72 93 20), et à Saint-Quay-Portrieux (Tél. 02 96 70 40 24).

■

Un jour avec... Comment décrocher



L.M. Production/Jacques Piriou

Le groupe Merzhin.

En 1999, leur premier CD (5 titres) nous avait permis de découvrir six jeunes Landernéens pleins de vie et d'humour. A peine sorti, *Première Lune* avait fait un tabac, avec 40.000 exemplaires vendus en un an. Quelques mois plus tard, revoici les lutins de Merzhin avec un nouvel album, *Pleine Lune*, qui va, une fois encore, faire résonner le son du nouveau rock celtique. Le Peuple Breton voulant en savoir plus sur ce phénomène, est allé enquêter auprès des membres du groupe.

"Merzhin s'est formé en 1996" nous confie Pierre Le Bourdonnec, chanteur et leader du groupe. *"A l'origine on était une bande de copains au lycée de Landerneau, et on jouait dans deux groupes différents. Après le bac et le départ de certains d'entre nous vers Brest, Paris ou Angers, on a décidé de fusionner pour former Merzhin".*

Réunis par une passion commune, les membres du groupe n'en sont pas moins issus de milieux musicaux assez différents, puisque si certains d'entre eux comme Pierre avec une formation rock, maniaient la guitare électrique depuis longtemps, d'autres comme Vincent ou Stéphane, avaient baigné dans la musique traditionnelle et les festoùnoz depuis leur plus jeune âge. Et la rencontre avec Ludovic Berrou, lui-même sonneur au Bagad de Landerneau, fut déterminante dans la direction prise par le groupe, et en particulier pour leur son si reconnaissable.

Du rock breton

"Bien que le terme de rock celtique soit aujourd'hui galvaudé, car accommodé à toutes les sauces, c'est pourtant une étiquette qui nous plaît assez, bien que nous n'utilisions pas de mélodies irlandaise ou écossaise. "En fait, ajoute Pierre, *on joue avant tout du rock, et comme on utilise ou on s'inspire de pas mal d'airs traditionnels bretons, il conviendrait de parler plutôt de rock breton à propos de Merzhin.*

Notre musique se veut avant tout ouverte, et l'utilisation de la bombarde, les références à notre patrimoine culturel, font que sans équivoque possible, nous pouvons affirmer que nous faisons du rock breton, ou plutôt du rock de Bretagne".

Ajoutez à cela le choix du nom du groupe, *Merzhin*, et le visuel des korrigans sur la jaquette de l'album, et il sera difficile de renier une connotation bretonne certaine.

"On a choisi ce nom de Merzhin, qui signifie Merlin en breton très ancien, en référence à toutes les légendes celtes qui nous avaient marquées dans notre jeunesse. De plus on aimait beaucoup ce nom, et l'on trouvait qu'il sonnait bien. Quant aux illustrations de l'album, on les doit au talent de Gaëtan Pencréac'h".

Question compositions et inspiration, nous avons demandé à Pierre,

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Merzhin la lune ?

Ludovic et Mathieu, où ils allaient chercher tout ca.

"On compose pratiquement tous nos morceaux, à part quelques thèmes traditionnels que l'on a repris. En fait chacun apporte ses idées aux uns et aux autres. Ça peut être le bassiste ou le batteur qui lancent un truc sur lequel se greffent la guitare soliste ou la bombarde. Les thèmes, on les attrape au vol, dans le milieu où l'on baigne, dans la musique bretonne qu'on a beaucoup écoutée, et que l'on écoute toujours. Et puis il y a la fibre rock qui est en chacun de nous.

Il n'y a que pour les textes que c'est uniquement Pierre, le chanteur, qui officie. Comme il se débrouille très bien tout seul, on le laisse faire".

Pour les influences, tous les trois s'accordent à citer le groupe espagnol Celtas Cortos.

"On aime beaucoup ce groupe, notamment pour l'esprit de leur musique, un métissage de musique traditionnelle et de rock".

A leurs débuts, on a très souvent eu tendance à les comparer aux Brestois de Matmatah ou aux Lorientais Armens.

"Comme eux, on est un groupe de scène" rappelle Pierre. *"Comme eux, on joue du rock, et on fait les mêmes scènes qu'eux en Bretagne. Mais là s'arrête la comparaison, car au niveau musical ce n'est pas vraiment la même chose. Ils utilisent beaucoup moins de thèmes bretons que nous. Et à l'inverse de Merzhin, ils ne jouent pas vraiment d'instruments celtiques".*

Le nouvel album

Après avoir sorti un CD 5 titres, ils ont publié en juin dernier leur premier "vrai" album, *Pleine Lune*. En fait le 5 titres paru en 1999, tiré au départ à seulement 3.000 exemplaires, était davantage un album destiné à faire connaître Merzhin auprès des radios, des organisateurs de concerts, ... et il était également destiné à la vente au public qui découvrait le groupe en concert.

Pourtant, rapidement, les ventes dépassent les espérances les plus folles. L'album doit être retiré, et en un an il s'en vend 40.000 exemplaires.

"L'album Pleine Lune *était donc la suite logique du 5 titres, mais en étant un peu plus varié. Il y a des chansons plus posées, plus mûres. Les textes le sont aussi. Pour autant, on a tenu à garder le côté festif dans nos chansons. Et puis on a aussi voulu réenregistrer certains titres du premier CD, car celui-ci avait été fait très vite, et le son était plutôt moyen. C'est le cas notamment de* l'Hacienda *ou* Les Nains de Jardin. *On a retravaillé le tout et on a enregistré près de Carhaix durant les vacances de Noël 99".*

La musique de Merzhin a un côté festif évident, et leurs chansons racontent des histoires toutes simples.

"Il ne faut pas chercher un sens caché dans nos chansons" assure Pierre. *"Je veux avant tout raconter des choses de tous les jours, qui parlent à tout un chacun. Je n'ai rien contre les chansons à message. Certains le font d'ailleurs très bien. Mais moi, ça ne m'intéresse pas de dire des choses que tout le monde sait, comme les problèmes de pollution, ou des trucs comme ça.*

Lorsque je vais à un concert c'est pour m'amuser. Et donc lors des concerts de Merzhin, nous souhaitons que le public s'amuse avant tout, qu'il puisse s'éclater et ne pas se prendre la tête".

Parmi les 12 morceaux, un texte en breton *Esperañs*, tiré du Barzaz Breizh, figure au sommaire de l'album.

"Comme on est un groupe jeune, on est ouvert à tout et à toutes les cultures. Et donc on avait envie d'interpréter une chanson en breton sur l'album, parce qu'on est Bretons, et qu'on veut que cela se sache. On est tous fiers de notre patrimoine culturel, et il aurait été dommage de passer à côté. C'est une chanson traditionnelle sur laquelle on a composé une musique qui est un rond de Saint-Vincent."

Fort du succès phénoménal du premier CD, la maison de disques BMG s'intéresse à Merzhin, et décide de distribuer le nouvel album.

"En fait nos deux albums ont été produits par le label landernéen Stormy Music, et nous n'avons qu'un contrat de licence avec BMG. Nous avons préféré cette formule pour garder le contrôle artistique de notre musique. Mais d'autre part, nous bénéficions d'une distribution à plus grande échelle, ce qui n'est pas négligeable. Et ainsi notre musique s'exporte maintenant hors de Bretagne".

De fait, en un mois de temps, l'album de Merzhin s'était déjà vendu à 25.000 exemplaires.

Des projets plein la tête

Après un été assez chargé du point de vue concerts et festivals, les six musiciens de Merzhin ont attaqué début septembre, une longue tournée qui les mènera de Bretagne aux quatre coins de la France, et même jusqu'en Belgique.

En projet également, un clip vidéo sur *l'Hacienda*, et quelques émissions de télévision, notamment sur la nouvelle chaîne bretonne TV Breizh.

Et puis, si les concerts leur en laissent un peu le temps, Pierre glisse en rigolant, qu'ils vont devoir s'atteler à la composition de nouveaux morceaux pour un second album à venir.

Tout le mal qu'on peut leur souhaiter, c'est de franchir avec succès le cap de la première année de notoriété. Avec l'enthousiasme débordant et la pêche d'enfer qui les caractérisent, nul doute que ces six lutins-là sauront rebondir.

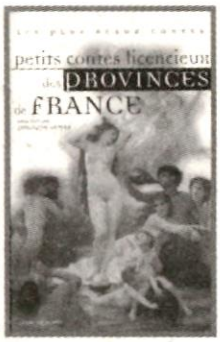
Philippe COUSIN



L'UDB a désormais une adresse plus simple sur son site Internet.
C'est la suivante :
http://www.geocities.com/udb.geo

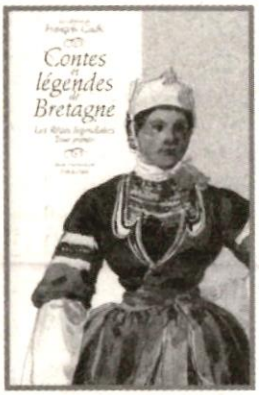
Livres

✦ Petits contes licencieux des provinces de France



Philippe Camby nous fait un petit recueil de contes, historiettes, devinettes, proverbes et formulettes. L'essentiel a été publié de façon confidentielle au tournant du XIX[e] et du XX[e] siècle. Cela vient de Picardie, d'Occitanie, de Lorraine, du Béarn également. Cela fait sourire au début. Mais, est-ce le fait d'utiliser le français normalisé d'aujourd'hui, cela manque souvent de saveur et d'originalité ! L'homme manquerait-il d'imagination ? *(Terre de Brume, 248 p.).*

✦ Contes et légendes de Bretagne



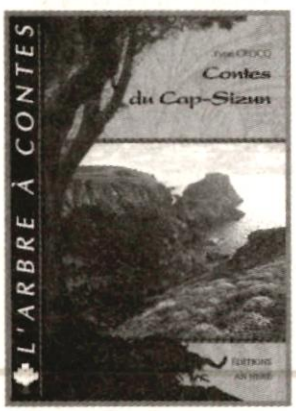
On voyage moins mais on apprend plus dans ce nouveau volume des œuvres collectées jadis par l'abbé Cadic dans le Morbihan, présentées par Fanch Postic *(Terre de Brume, 400 p., 125 F).* Il s'agit cette fois d'un premier tome consacré aux récits légendaires, au nombre d'une quarantaine. Les 84 premières pages sont une passionnante introduction au genre des "contes et légendes", avec un historique de leur collecte, de Luzel à Sébillot, puis à Cadic. Les récits légendaires sont regroupés sous 5 thèmes : les saints et le paradis, le diable et l'enfer, les intersignes, le monde des êtres fantastiques, les personnages de petite taille enfin. Réponse aux angoisses humaines, leçon ou avertissement à ceux qui transgresseraient les interdits, les récits légendaires ont donc une fonction moralisante chère au collecteur fécond que fut Cadic.

✦ Trésor des contes du Pays gallo



Ce livre rassemble en fait la totalité des contes collectés par Adolphe Orain et publiés au tout début du XX[e] siècle *(428 pages, 139 F, Terre de Brume).* Ainsi la publication intégrale de Luzel s'accompagne d'une large publication de la tradition populaire gallèse, de Paul Sébillot à Orain (1834-1918). La préface d'une dizaine de pages est d'Olivier Eudes. L'employé de la préfecture de Rennes fut un collecteur honnête et fécond. La réédition en un seul volume de ses contes intéressera le public passionné par l'expression gallèse, donc les particuliers comme les bibliothèques. Malheureusement, hormis les mots en italique, Orain a tout retranscrit en français. On y perd beaucoup.

✦ Contes du Cap-Sizun



Ce livre fait partie d'une nouvelle collection des éditions An Here, "L'arbre à contes" *(220 pages).* Il s'agit de contes écrits en breton par un Capiste, Yvon Crocq (1885-1931) de Poullan. Ils ont été publiés en 1910 et en 1924. Une partie est une utilisation de la veine populaire, le reste provient de l'imagination de l'auteur. Mais les deux se mêlent souvent et des considérations d'Yvon Crocq sur le pouvoir, sur les conseilleurs ou sur les défauts présumés des populations de telle commune s'ajoutent à des récits plus anciens. Claude Trividic, le traducteur, a fourni de nombreuses expressions bretonnes avec leur traduction en français, ce qui permet de mieux faire partager la verve de l'auteur bretonnant et de mieux communiquer avec les lieux qu'il décrit.

De petits guides très réussis :

Coop Breizh et Keltia Graphic lancent une nouvelle collection de petits guides bien illustrés en couleurs. Avec une carte des sites mentionnés, on se serait mieux repéré.

✦ La route des zincs

Ce guide recense 28 cafés particulièrement chaleureux. "Quand un café disparaît, ce sont autant d'idées qui ne s'échangeront plus, de solitudes et de peines qui ne seront plus partagées, de rencontres chaleureuses qui risquent d'être balayées des mémoires" lit-on dans la préface. Pour chaque bar, un dessin en couleurs à la fois très humoristique et précis et une page de présentation des lieux et des breuvages. Et, puisqu'il faut être pratique, l'adresse, le numéro de téléphone, les horaires d'ouverture, ainsi que le type de bière qu'on y sert. De quoi entamer un nouveau type de "Tro Breizh". *(66 pages, 50 F, papier couché).*



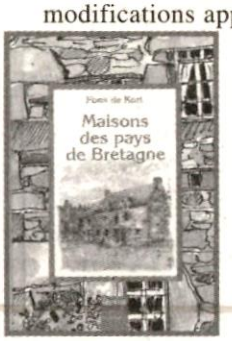
✦ En flânant dans les cités bretonnes



C'est un catalogue de 13 villes : sur une page, une aquarelle très précise de Fons de Kort en restitue un aspect. En vis-à-vis, une petite notice décrit et précise la rue ou le monument représenté. Il y a les grandes villes connues, mais aussi Spézet, Audierne, Dol et même l'île de Sein *(64 p., 50 F).*

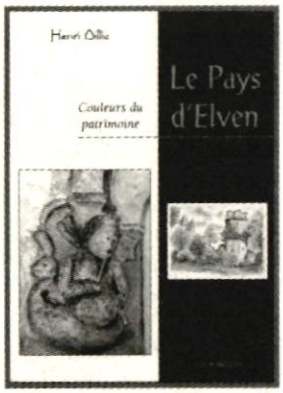
✦ Maisons des pays de Bretagne

Ce guide comporte 27 fines aquarelles qui représentent autant de maisons. En vis-à-vis, un commentaire date la maison, évoque les modifications apportées, donne une appréciation du connaisseur, Fons de Kort. Entre autres, on découvrira des maisons anciennes de Champeaux, Saint-Juvat, Laniscat, Taulé, Ploudiry, Lanvaudan, Clisson et de Brière. Toute la Bretagne se trouve abordée *(62 p., 50 F).*



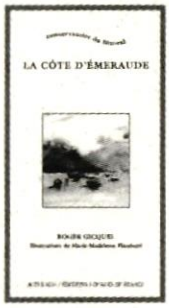
✦ Le Pays d'Elven

Le professeur d'histoire et géographie est maintenant à la retraite. Henri Oillic, connaisseur enthousiaste des sept communes du Pays d'Elven, nous livre enfin une partie de ce qu'il sait. Le beau livre de 130 pages qu'il vient de publier aux éditions Coop Breizh *(169 F)* constitue un inventaire complet du patrimoine architectural local, des châteaux aux manoirs, des calvaires aux chapelles et aux églises. On connaissait les tours d'Elven, mais les autres richesses étaient souvent méconnues, à travers les communes de Sulniac, Tréfléan, Trédion et Monterblanc, sans oublier Le Gorvello, La Vraie-Croix et Saint-Nolff. Autre surprise, le livre est richement illustré d'aquarelles et de dessins de l'auteur, qui mettent en évidence des aspects visuels étonnants, avec précision et poésie. En une quarantaine de pages, Henri Oillic reconstitue le passé au sens large, depuis le Néolithique, avant de nous en dévoiler les vestiges. Ses aquarelles et son enthousiasme aidant, on se sent la furieuse envie de mieux découvrir cet arrière-pays du Vannetais bretonnant – jusqu'à Elven – ou gallo.



✦ La Côte d'Emeraude

En 1881, un adversaire de la "balnéomanie" annonçait une urbanisation quasi-totale de la Côte d'Emeraude. Il faillit avoir raison. Du bon sens et de l'opiniâtreté limitèrent cette ambition et aujourd'hui, la Côte d'Emeraude renferme encore des trésors : plages et falaises qui se succèdent dans ce Nord de la Bretagne, tonique et méconnu.



Un promeneur, amoureux du secteur, notre ami Roger Gicquel, se propose comme guide de Saint-Jacut à la pointe du Grouin. Accompagné par lui, nous suivons les traces de poètes comme Chateaubriand ou Vercel qui ont aimé la force et la douceur infinie de ces rivages.

Flâneur enraciné, Roger Gicquel nous invite à le suivre, dans ce petit ouvrage délicatement illustré par Marie-Madeleine Flambard. L'aquarelle de la couverture nous fait regretter que tout l'ouvrage ne soit pas en couleurs. C'est édité dans une collection dirigée par le Conservatoire du littoral.

R.L.

(Actes Sud/Editions locales de France, 48 pages, 39 F).

✦ L'histoire du Bagad Kemper

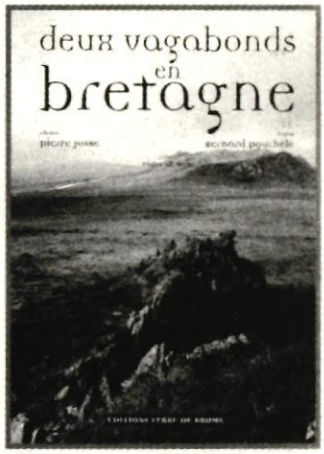


Gérard Classe, journaliste au *Télégramme*, a entrepris de raconter un demi-siècle d'histoire au Bagad Kemper, le plus titré de Bretagne aujourd'hui. Ce beau livre-mémorial, illustré de beaucoup de photos méconnues ou oubliées. Dans un style vif et spontané, l'auteur accumule les témoignages, retrace les étapes, décrit le travail, les costumes, dresse des portraits de musiciens, évoque les "grandes familles" (Ropars, Sicard, Plouzennec…). Le livre n'intéressera pas que les Quimpérois et les supporters du bagad. Les musiciens occasionnels du bagad sont aussi évoqués : Youenn Gwernig, Youenn Le Bihan, excusez du peu !

Une chronologie détaillée rassemble les grands événements et permet de mesurer combien l'histoire du Bagad Kemper interfère avec les grands moments de l'histoire bretonne et générale : création du Festival Interceltique à Brest (1953), voyages en Italie, en Allemagne, mai 68 à Paris, 1970 au Festival de Confolens, la marée noire, la Saint-Patrick en Irlande, l'Ecosse, RBO, le Pays basque, la venue de F. Mitterrand en 1986, et surtout l'Héritage des Celtes, avec Dan ar Braz, qui ouvre l'ouvrage par une belle préface bilingue. L'hommage à Hervé Le Meur qui traverse le récit est tout à fait justifié.

(Blanc Silex, 190 pages grand format, 139 F).

✦ Deux vagabonds en Bretagne



Suivant une formule qui a fait ses preuves, Pierre Josse, le rédacteur en chef du guide du routard, a apporté ses nombreuses et belles photos prises en Bretagne à Bernard Pouchèle qui les a commentées, tout en traitant des thèmes. L'histoire, le culture, l'imaginaire, les bistrots, les îliens, les villes font ainsi l'objet de développements illustrés de magnifiques photos en noir et blanc. Parfois, l'image est tellement forte que le commentaire se tait. D'autres fois, Pouchèle parle d'abondance, de sa découverte de la Bretagne ouverte. "J'ai compris qu'en Bretagne comme en Irlande n'est tout à fait étranger que celui qui veut être étranger", nous dit-il. "Certes, en 1942, il y a eu une blessure. On a voulu amputer la Bretagne d'un de ses membres, la Loire-Atlantique, d'en refaire en quelque sorte une Loire-Inférieure. En le greffant sur un Pays de la Loire un peu court sur pattes. Mais l'opération, malgré une forte hémorragie de mémoire du côté de Nantes, a échoué. Une prise de sang l'a prouvé", constate-t-il par ailleurs. Ce qui était moins net dans son ouvrage précédent consacré… au Pays de la Loire. On y retrouvait l'antienne éculée d'une réunion de pays sans caractères, donc proches les uns des autres, argument suprême des défenseurs du statu quo administratif. Ici, par contre, on savoure sans arrière-pensée l'humour décalé, presque potache, de Bernard Pouchèle. Le calembour n'est jamais loin, mais la force des photos est de lui donner de la majesté, presque de la gravité.

J.J.M.

(Terre de Brume, 160 pages grand format pour un beau voyage, 199 F).

NEZ ROUGE

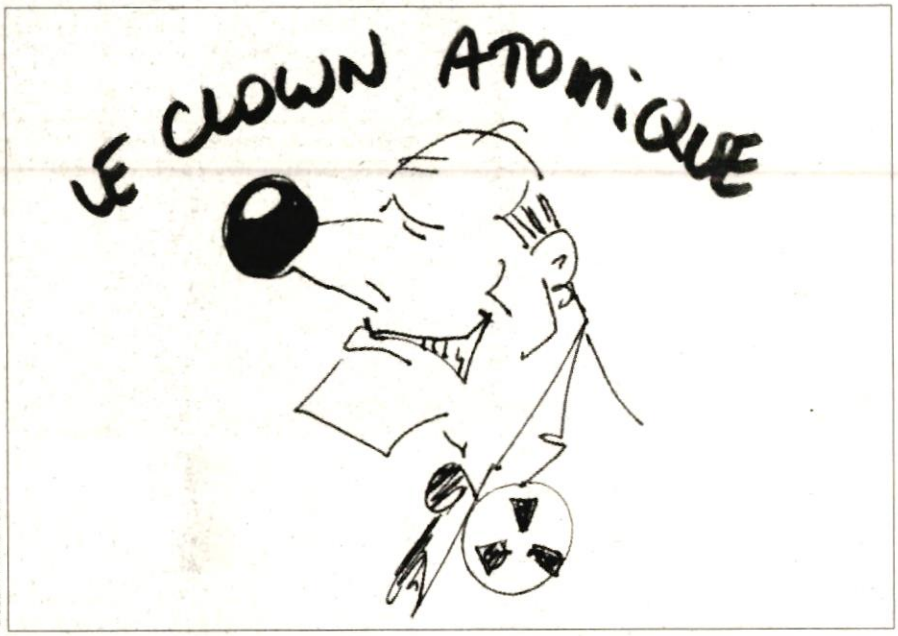
Autrefois il y avait l'Ordre d'un côté, les rigolos de l'autre. Dans le théâtre de marionnettes, par exemple, Gnafron se foutait du brigadier et le brave Pandore, en retour, tapait allégrement sur Guignol, pour la plus grande joie des marmots de maternelle. Les choses étaient simples, le monde bien délimité des deux côtés du talus. Les veaux, pour se défouler, pouvaient bien crier de temps en temps "mort aux vaches". Quand la règle du jeu est claire, la ligne blanche bien visible, chacun prend ses risques en connaissance de cause.

Voilà qu'aujourd'hui on apprend ("Le Monde" du 10/10/200) que de plus en plus de policiers, après leurs 35 heures, bossent au noir. Au point que la hiérarchie poulaga s'inquiète et s'apprête incessamment à sortir une circulaire destinée à serrer les boulons. Bientôt plus question de jouer au détective privé entre deux rondes en uniforme, ni de faire garde du corps des hommes politiques lors des tournées électorales.

A l'occasion on découvre, et c'est là que ça se complique, la liste des activités qui restent, malgré tout et de tout temps, autorisées hors service, une fois le pistolet raccroché au vestiaire du magasin bleu. Elle comprend, écoutez bien braves gens, le boulot de paysan et aussi celui de clown.

D'un seul coup le monde se complique et les lignes blanches se barrent en zig-zag! De quoi se mélanger les pédales entre contrôle routier et contrôle laitier. Si ça se trouve le brave gars en casquette et en botte, cassant du parcmètre devant la préfecture pour protester contre la chute du porc au marché au cadran, est un flic pur jus de lisier. Pour boucler ses fins de mois, il élève du porc sous taule, histoire de ne pas se retrouver sur la paille.

Si ça se trouve le gros nez rouge en uniforme qui t'arrête au rond point pour te faire souffler dans le ballon, tu le retrouveras ce soir habillé en clown à l'arbre de Noël de Diwan. Et l'Auguste faisant éclater ses pétards chez Zavatta, écoule tout simplement les surplus de cartouches de son 7,65.



Dessin Nono/1995.

Si ça se trouve José Bové se balade le soir avec des fausses moustaches qu'il enlève au matin pour te foutre des PV sur ton pare-brise. Pas étonnant que sur la couverture de son bouquin il exhibe ses menottes : il les a gratuites. Si ça se trouve à Plogoff, il y a vingt ans, c'étaient des clowns qui, à flux tendu, te foutaient sur la gueule du gaz hilarant.

Si ça se trouve le clown qui viendra bientôt passer les menottes à Chirac pendant l'arbre de Noël de l'Elysée sera un vrai flic agissant sur commission rogatoire du juge Halphen. On n'a pas fini de rigoler!

Jean KERGRIST

P.B. Services

Festoù-noz

Le 4 novembre

A POMMEURIT-LE-VICOMTE (22)

à la salle des fêtes, fest-noz organisé par le cercle celtique Korriganed Panvrid, animé par les sonneurs Léon et Philippe, champions de Bretagne 2000 des sonneurs de couple, etc.

●

Le 11 novembre

A BREAL-SUR-MONFORT (35)

Les Korrigans de Monterfil organisent leur fest-noz annuel au centre culturel "Brocéliande", animé par les Sonerien Du, etc.

●

Le 11 novembre

A SAINT-NAZAIRE (44)

La section athlétisme de l'ASPTT organise salle Jacques-Brel, un fest-noz avec les groupes Anchfol, Luskan, etc.

●

Le 11 novembre

A VANNES (56)

Fest-noz des 10 ans de Dihun, au P.A.C., avec Loerou ru, Dalc'h sonj, etc.

●

Le 18 novembre

A RENNES (35)

Au Liberté, grand concert fest-noz destiné à faire découvrir la culture bretonne à la jeunesse rennaise, avec Lyannaj, les frères Guichen Quartet, Katé-mé, etc.

De 17 h à 4 h du mat !

●

Le 24 novembre

A MONTERFIL (35)

L'association Esta-Fête, qui s'est donnée pour but d'apporter une aide administrative aux artistes, organise son 1er Fest-noz, salle de la Bétaugeais.

●

Le 25 novembre

A SAINT-BRANDAN (22)

Kig-ha-farz et fest-noz de Skol-Diwan Sant-Brieg.

Cours de gallo

Trois cours de gallo sont dispensés en Bretagne :

➤ Le mardi de 20 h 30 à 22 h 30 à Orvault (44), avec le Centre culturel breton d'Orvault, tél. 06.74.51.89.85.

➤ Le mercredi de 19 h à 20 h 30 à Rennes, avec le Cercle celtique de Rennes, tél. 06.86.87.45.28.

➤ Le vendredi de 20 h 30 à 22 h 30 au Sel-de-Bretagne (35), avec le club des Menhirs, tél. 02.99.38.97.65.

Broderie

La broderie bretonne est enseignée (cours pour débutants et experts)

■ à Brest, à la MPT du Guelmeur toutes les 4 semaines (organisation : Dañserien ar Gelmeur).

Tél. 02.98.41.80.13.

■ au Relecq-Kerhuon (29), à la maison municipale des associations (organisation : Gwalarn) un samedi par mois.

Tél. 02.98.28.48.21.

Théâtre

"Drame en un lieu, deux moments et sept personnages pour cent hectares de terre au soleil."

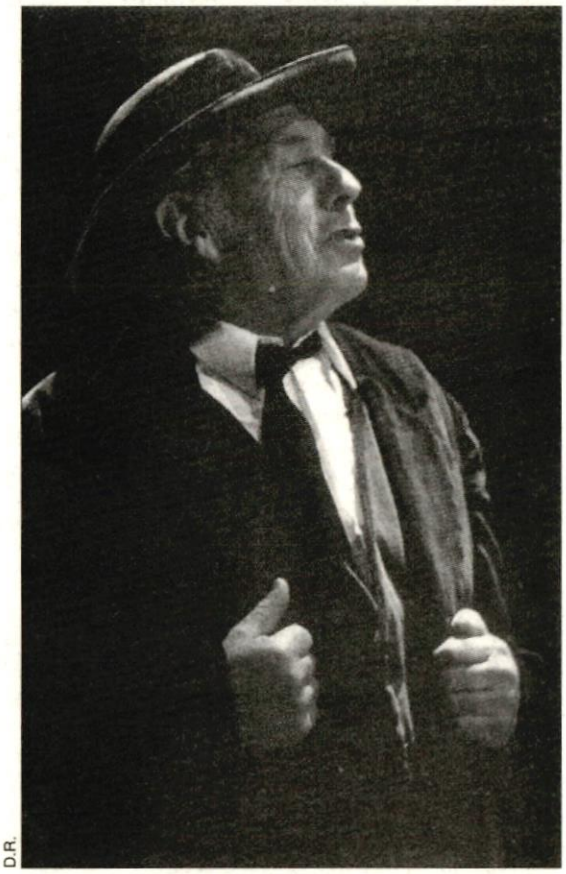
Le théâtre Ar Vro Bagan monte la pièce "Ar Mevel Bras" (le grand valet) de Per Jakez Hélias.

Déjà créée en français par la Comédie de l'Ouest en 1958 et en 1960, elle sera jouée en breton :

➡ à Guingamp le 3 novembre à 21 heures.

➡ à Brest, au Stella le 10 novembre à 21 heures.

➡ à Saint-Renan à la salle des fêtes le 26 novembre à 15 heures.

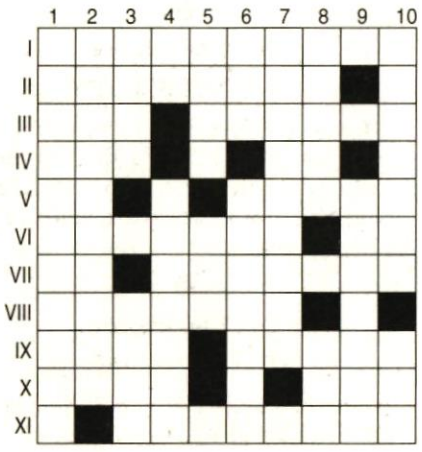


D.R.

Yann-Vadezour Lagadec dans le rôle de Yann Gonan.

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 130

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT :

I. S'il s'avère que ce compositeur américain, auteur notamment du fameux "Stardust" n'a pas de racines en Pays gallo, on peut penser que c'est vraiment bien imité. – II. La forêt de Brocéliande s'étendait jusque-là au XVI[e] siècle. – III. Véhicule motorisé ; Au sens figuré, on a pu y voir le résultat du travail de l'écume à la pointe des vagues. – IV. Inversé : presque sale ; Au cœur d'Arzano. – V. Pronom personnel ; Priver du P.B. par exemple. – VI. Lorsque l'oisillon paraît ; Outil de terrassier. – VII. Inversé : Îlot malouin ; Un impôt dont la Bretagne était exemptée. – VIII. Sépare les grains. – IX. Outils pour laboureurs ; Fameuse presqu'île du Morbihan. – X. Inversé : adverbe ; Reste associé à la mémoire de Jeanne de Flandre. – XI. Leur présence aide à supporter les difficultés de l'existence.

VERTICALEMENT :

1. En 1793, la levée de 300.000 hommes a été pour beaucoup dans le déclenchement de cette insurrection. – 2. Un marquis natif de Carquefou a été l'un des pionniers de ce moyen de locomotion. – 3. Faite pour être respectée ; Sans mollesse. – 4. Fameux journaliste et écrivain nantais (Initiales) ; Imiterai de nombreux vacanciers du bord de mer. – 5. Parfois ouvert ; Fort utile dans une cuisine. – 6. Ni Pontcallec ni ses coaccusés n'ont eu la chance de le garder intact ; L'ex-ministre Charles Tillon s'était retiré au pied de ce massif à la suite de ses différends avec le P.C. – 7. Durant la dernière guerre, le même Charles Tillon fut l'un des responsables de cette valeureuse activité. – 8. Celui coédité par Skol Vreizh en 1990 constitue une précieuse source de renseignements sur la Bretagne ; Un filin bien emmêlé. – 9. Seul un mauvais esprit serait tenté d'appliquer ce terme d'héraldique à la bécassine. – 10. Il n'y a guère que les Bretons pour avoir eu l'idée de l'équiper d'une clôture ; Où le jade fait pendant à l'émeraude.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 129

Horizontalement : I. LAMINAIRES. – II. ANIMEES. – III. NA (NAO) ; PERSON. – IV. DOUR ; EILER. – V. INFIDELITE. – VI. EMIS ; EAL. – VII. IVRES ; ER. – VIII. SINUEUX ; DS. – IX IG ; RUNIQUE. – X. ANA ; RAL ; NN. – XI. UERT (TREU) ; NEKET.

Verticalement : 1. LANDIVISIAU. – 2. ANAON ; VIGNE. – 3. MI ; UFERN ; AR. – 4. IMPRIMEUR. – 5. NEE ; DISEUR. – 6. AEREES ; UNAN. – 7. ISSIL ; EXILE. – 8. OLIER. – 9. EVNETA ; DUNE. – 10. SA (SALL) ; RELISENT.

Courrier

*«Dans le numéro d'octobre du P.B. (**M. Kristian Hamon écrit**) : "Il ne s'agit pas ici de refaire le procès de Roparz Hemon, encore moins de le réhabiliter. Soyons clairs : avec Fañch Eliès, ils ont tous deux été employés et salariés par les autorités d'occupation. Ce n'est pas sous la contrainte mais volontairement qu'ils ont quitté leur poste de professeur. Cela s'appelle un acte de collaboration ou alors ce mot n'a plus aucun sens".*

Vous lancer le bouchon un peu loin, dans quel but ? Pour moi, collaborer c'était aider les Allemands dans leur effort de guerre ou écrire et agir en faveur de leur idéologie. Georges Marchais les a aidés en travaillant dans les usines Messerschmitt (n'en déplaise aux "historiens" de Lannion) ; la bonne âme qui dénonçait son voisin ou un suspect de résistance les aidait aussi ; mais ce n'était pas le cas de ceux qui faisaient des émissions en langue bretonne, ce que l'Etat français avait toujours refusé et même combattu. C'est moins collaborateur que le paysan qui vendait du beurre et autres produits aux Allemands.

Dans les années 30, Roparz Hemon aurait pu obtenir un poste de professeur d'anglais à l'Ecole navale de Brest, cette promotion avait une condition : laisser tomber sa revue "Gwalarn". Comment s'étonner après cela qu'il ait accepté la proposition que lui faisait un universitaire allemand spécialiste des langues celtiques ?

Fañch Eliès et Roparz Hemon ont payé assez cher le fait d'avoir été citoyens français. Le premier a souffert toute sa vie du fait d'avoir été gazé pendant la guerre 14-18. Le second a été brûlé par un lance-flammes pendant l'offensive allemande de 1940. Pendant ce temps, Maurice Thorez, futur ministre du Général de Gaulle, était en sécurité à Moscou : à ce moment-là, l'Allemagne n'était pas son ennemie, il y avait le pacte de non-agression germano-soviétique. [...]. »

Gildas Eliès
Yvias (22)

« C'est avec grand plaisir que nous recevons le Peuple Breton. [...]

D'autant plus qu'à Strasbourg existent plusieurs associations bretonnes et/ou celtiques, sans compter les deux cours de breton à l'Université populaire européenne et nos sympathisants originaires de votre région ou pris d'un "coup de foudre" pour elle, à la suite d'un voyage.

La demande d'informations concernant la Bretagne n'est donc pas négligeable et vous comprendrez l'intérêt que nous portons à votre périodique. »

Acker E.
Strasbourg

« J'apprécie beaucoup la recherche approfondie et objective du P.B. concernant Roparz Hemon. Elle contraste heureusement avec les appréciations "jacobinesques" d'une certaine presse parisienne relativement à la culture bretonne [...].

La recherche de vérité du P.B. pour la période 39-45 devrait s'étendre à celle de 1789 à 1815 et à la Chouannerie. Je souffre de voir les rues Cadoudal et autres chefs royalistes anti-démocrates se multiplier en Morbihan, département où sévit un certain "Souvenir chouan" [...]. »

A G.
Sarzeau (56)

« Je me réabonne au P.B., cet autre regard toujours indispensable. »

A.H.
Plœmeur (56)

« Ce serait dommage que votre voix soit étouffée par un racisme anti-breton actif et complaisamment véhiculé par les médias "nationaux" du "Monde" à "Télérama", du "Canard Enchaîné" (!) à "Charlie-Hebdo-Facho", etc. Amicalement vôtre. »

Yann Le Maître
Vannes (56)

« Vous vous plaignez page 1 du n° 442 (octobre 2000) d'avoir moins de souscriptions, mais je ne m'en étonne pas, si, comme moi, beaucoup de vos lecteurs ont été déçus par votre campagne estivale pour la défense de Roparz Hemon. Où vous auriez pu enrichir le débat en accueillant des contradicteurs dans vos pages, vous n'avez avancé (?) qu'à coups d'invectives et d'excommunications. Ce déni de dialogue augure mal de ce que l'UDB, mouvement "démocratique", pourrait apporter à la Bretagne si un jour elle avait des élus à des postes de responsabilité. Ce n'est pas tout que d'avoir imaginé un programme généreux et cohérent (le statut politique de la Bretagne) : encore faut-il le mettre en pratique au quotidien [...] Amicalement. »

Laurent Meunier
Quimper (29)

Merci de votre amitié. Mais vous connaissez l'adage : "Seigneur, préserve-moi de mes amis, mes ennemis, je m'en charge"... En effet, il n'y a aucune raison de mettre des guillemets à "démocratique", s'agissant de l'UDB. De plus, on ne voit pas bien le rapport entre le "Statut particulier pour la Bretagne" et ce qu'on est convenu d'appeler "l'affaire Roparz Hemon". Enfin, s'agissant de cette "affaire", le P.B. aurait volontiers accueilli des contradicteurs... s'il y en avait eu !

« Concernant votre appel à souscription, j'estime devoir vous adresser, pour Le Peuple Breton un chèque de soutien. Vos informations sont essentielles et doivent perdurer. Très sincèrement vôtre. »

H.A.
Pléneuf (22)

Quand on saura que ce modeste billet d'encouragement était accompagné du plus gros don que le P.B. n'ait jamais reçu, on comprendra notre reconnaissance et le fait que nous notions qu'il y a ami et ami du P.B. ...

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 60 F (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Le Cercle celtique de Redon recherche ses anciens pour son 45e anniversaire. Contact : 02.99.71.17.49.

TVB-TPS

La Bretagne ça coûte cher. J'avais réussi à échapper à la taxe télé durant plusieurs décades. Ceci, ajouté aux économies sur le coiffeur que je ne pratique plus depuis 1970, m'a permis d'investir pour recevoir TPS. Je n'ai rien contre Canal-satellite, mais on m'avait dit avant qu'on y trouvait beaucoup de sport, ce qui n'est pas mon fort. Va donc pour TV Breizh par TPS interposé, ce qui me coûte et la taxe à la télé française et l'abonnement au truc ci-dessus.

Depuis mon horizon est changé...

Sur la première chaîne régionale je vis avec "Meldu" et les dessins animés en breton. Ce qui me plaît le plus, c'est la météo pour les enfants avec l'abeille qui vient faire des petites crottes pleines de températures sur une Bretagne sans frontière. Ça vous change de l'autre où la pluie s'arrête à Redon, comme le nuage de Tchernobyl aux frontières de l'Est.

En plus, il y a des débats, avec des gens connus, qui ont le temps de vous expliquer leurs affaires autrement qu'en essayant de placer deux ou trois petites phrases pour contrecarrer une thèse officielle pré-déterminée.

Au moment où je bosse pour arriver au PB avant la clôture des délais pour être publié, j'ai les "Dubliners" qui me font visiter Dublin, avec humour. Dimanche soir j'ai eu Gilles Servat pendant deux heures sans payer ma place à l'Olympia. C'est toujours cela de récupéré.

Mais ce n'est pas tout. En faisant cet effort financier, c'est fou ce que ma vision du monde évolue.

En prime je peux voir sur le canal 350 la TV "Thaicom" sous-titrée en je ne sais quelle langue mais avec les caractères superbes d'une écriture que je ne connaissais pas. Je ne comprends pas tout mais c'est beau. Après, j'ai deux bonnes douzaines d'orientales très variées. Par exemple, si je veux connaître l'opinion du colonel Khadafi, il suffit de zaper sur Libya. Il passe sa vie dessus comme son copain général qu'on ne peut manquer sur Iraq TV... Pour looker juste la frimousse de jolies présentatrices, c'est sur Sudan TV que l'image est la plus voilée. Je viens d'y arriver et ils passent pour la centième fois la photo du jeune Palestinien assassiné aux pieds de son père, avec des images de jeunes de 3 ou 4 ans en treillis militaires et le poing levé. La cérémonie de clôture des J.O. de Sydney, c'est sur Dubai Sport que je l'ai trouvée. Sur Abu Dhabi, par contre, il y a de quoi enrichir la chronique musicale de Pierre Morvan.

Il y a des pays qui n'ont manifestement pas les moyens de leurs ambitions, on n'y diffuse pratiquement que la mire. Au moins ça repose.

Un peu partout, on peut faire du tourisme sans quitter son fauteuil avec de superbes reportages dans les campagnes retirées. Je viens d'arriver en Croatie comme je n'aurai jamais l'occasion de le faire.

En Italie, vous pouvez vous faire tirer les cartes, avec Madame Stella sur la 282 et Madame Anna sur la 284. Elles doivent se recycler là-dedans après avoir dévoilé d'autres charmes, plus tard dans la soirée, sur d'autres canaux que je vous laisse découvrir.

L'hiver peut venir, équipé comme cela, je peux survivre aux longues soirées sans réunions, en attendant les prochaines campagnes électorales.

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du ***Peuple Breton***. Ses permanences ont lieu:

Lundi et vendredi:
de 9 h à 11 h 30/14 h à 16 h 30
et le mardi de 14 h à 18 h

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler.

Tél/fax/répondeur:
02.96.61.54.11

Notre jeu du mois

20 CD - 5 titres gratuits



D.R.

C'est 20 CD (5 titres) du groupe Merzhin que le P.B. vous offre ce mois-ci. Comment faire pour les recevoir gratuitement ?

Etre dans les 20 premiers (la date de la poste faisant foi) à vous abonner ou à vous réabonner au Peuple Breton :

9 rue Pinot-Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

Abonnez-vous au Peuple Breton

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif normal: 200 F
– tarif de soutien: à partir de 220 F
– étranger: 240 F et plus
– étranger par avion: 270 F et plus
à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 20 F
❑ de soutien: 23 F - 25 F - 35 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par:
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Musiques de Celtie

CAPERCAILLIE - NÀDURRA. (Survival SURCD 025 - Distribution Keltia)



Après trois ans d'absence des studios d'enregistrement, les célèbres oiseaux des Highlands – Capercaillie – sont aujourd'hui de retour avec un nouvel album, sobrement intitulé **Nàdurra**.

En gaélique d'Ecosse Nadurra signifie "naturellement", et comme Karen nous l'avait elle-même confié voici quelque temps, le groupe a choisi d'effectuer un retour à ses racines. C'est donc un enregistrement qui fait la part belle à la tradition; un album davantage acoustique que les précédents, sans pour autant totalement renier le son contemporain qui a jusqu'ici contribué à leur succès.

Nous retrouvons ainsi quelques très belles chansons de foulage magnifiées par la voix si pure de Karen Matheson – *Skye Waulking Song* ou *Hoireann O* – Mais également de nombreux instrumentaux sur lesquels l'accordéon de Donald Shaw rivalise de talent avec le fiddle de Charlie McKerron ou la flûte et le uilleann pipe de l'extraordinaire Michael McGoldrick. Témoins *Argyll Lassies* ou *The Cockerel in the Creel*.

La formation est également rejointe par Manus Lunny au bouzouki et à la guitare, Ewen Vernal à la basse, et James MacKintosh transfuge du groupe Shooglenifty aux percussions.

Avec Nàdurra les membres de Capercaillie ont une fois de plus réussi leur pari de marier des sons nouveaux à la riche tradition gaélique qui est leur héritage.

CARLOS NÙÑEZ- MAYO LONGO. (BMG 74321 770572)

Alors que le précédent album **Os Amores Libres** avait vu la rencontre de différentes cultures, galicienne, arabe, andalouse, juive ou irlandaise, pour son nouvel opus, Carlos Nùñez a cette fois choisi de se recentrer sur son terroir galicien. **Mayo Longo**, à l'image de son interprète, est un disque à la fois frais, généreux et plein d'entrain.

Bien que la culture traditionnelle galicienne occupe une place de choix sur l'album, Carlos a toutefois su s'entourer, comme à son habitude, de musiciens tous plus talentueux les uns que les autres. De son frère Xurxo à son ami inséparable Pancho Àlvarez, en passant par les infatigables compagnons de route que sont les Irlandais Donal Lunny, Sharon Shannon, Liam O'Flynn,... et j'en passe.

Enfin la surprise nous vient de l'abondance de titres chantés sur lesquels on retrouve pêle-mêle, Ronny Drew, Roger Hodgson, légendaire chanteur de Supertramp, et surtout la découverte de Carlos, la divine Anabela, nouvelle grande voix portugaise, qui interprète ici pas moins de cinq titres.

Autre nouveauté sur l'album, le fait que Carlos se lance dans la composition. Plusieurs morceaux portent désormais sa griffe.

Et l'on se plaît à retrouver deux airs joués lors du concert mythique de l'Héritage des Celtes à l'occasion de la Saint Patrick 1998.

Le résultat de tout ce travail nous vaut un album dont la variété et la richesse des sonorités sont une nouvelle fois remarquables, alliant la tradition à un éclectisme des arrangements musicaux, qui est désormais typique du jeune sonneur galicien.



MARY MAC NAMARA - THE BLACKBERRY BLOSSOM (Claddagh CCF32CD - Celtic Distribution)

Tout comme Sharon Shannon, Mary MacNamara est originaire du comté Clare, dans l'ouest de l'Irlande. Mais là s'arrêtera le rapprochement, car si sa consœur taquine l'accordéon diatonique, Mary a quant à elle choisi un instrument de la même famille, mais beaucoup plus petit, le concertina.



Bien qu'elle soit une virtuose de cet instrument, particulièrement répandu dans le Clare, son nom est certainement encore peu connu par chez nous, et c'est une lacune bien regrettable. Il faut dire que M. MacNamara est une personne discrète, et qu'elle n'avait produit jusqu'à présent qu'un seul album en 94, *Traditional Music from East Clare*.

Elle-même issue d'une nombreuse famille de musiciens, puisque son oncle n'est autre que Tony MacMahon, accordéoniste de renom, elle nous présente sur **The Blackberry Blossom**, une sélection du très riche répertoire du Co. Clare, à savoir jigs, reels, hornpipes et barn dances. Sa musique est d'une étonnante subtilité, et son interprétation limpide évite toute ornementation tape-à-l'œil.

Quel plaisir à l'écoute de morceaux comme *Shandon Bells* ou *Blackberry Blossom*, popularisés en leur temps par les mythiques Planxty. Si d'aucuns ne connaissaient pas encore le concertina, voici une excellente entrée en matière.

THE CHIEFTAINS' COLLECTION Volume II. (Claddagh CC67CD - Celtic Distribution)

Et pour terminer, juste quelques mots pour vous annoncer l'initiative de la maison Claddagh qui a eu l'excellente idée de ressortir deux compilations de quelques-uns des nombreux titres des Chieftains. Cela couvre en fait les premières années du groupe, les années Claddagh, en l'occurrence ici de 1969 à 1977.

The very best of the Claddagh years vous permettra de (re)découvrir avec bonheur quelques standards du groupe, comme *Brian Boru March, Drowsy Maggie* ou encore l'inoubliable *Carolan's Concerto*. Dans la catégorie nostalgie quand tu nous tiens!

Philippe COUSIN

Pelaouit

par Pierre Morvan

OSCAR !

Point de César et pas davantage d'Oscar : en Bretagne nous avons le Triomphe de la musique modeste, mais nous n'en savons pas moins honorer les vrais talents, nombreux, qui animent au quotidien notre paysage musical. C'est ainsi que l'association "Produit en Bretagne", et le Festival Interceltique de Lorient, réunis pour cette bonne cause, ont créé, en 1998, un "Grand Prix du Disque Produit en Bretagne" destiné à encourager la production musicale bretonne.

Pour l'année 2000, c'est Patrick Molard qui s'est vu décerner le Grand Prix pour son disque ***"Deliou"***. Skolvan a reçu le Prix de la Musique Traditionnelle pour ***"Cheñchet'n eus an amzer"*** et Arz Nevez le Prix d'Encouragement au meilleur premier disque pour ***"Pevar an Avel"***. Autant d'encouragements qu'il convient bien sûr... d'encourager. Rappelons que ces trois enregistrements vous avaient été particulièrement signalés par votre mensuel préféré[1].



BRETAGNE - CORSE : "Polyphonies corses et chants bretons" (Coop Breizh, CD 894)

Rapprochement inédit et un peu étonnant que celui qui consiste à alterner sur un même disque, voix corses et voix bretonnes, polyphonies et gwerzioù... On y retrouvera donc, pêle-mêle, les Bastiais de Chjami Aghjalesi et les Kanerion Pleuigner, Annie Ebrel et Canta U Populu Corsu, Eugénie Goadec et les montagnards d'Alte Voce, le couple Kemener-Colleter et la Confrérie de St Jean Baptiste de Furiani, le trio Brou-Hamon-Quimbert et Surghenti, le groupe Cinqui So et Colortalea, l'ensemble breton d'Agnes Brosset, qui fait un peu figure ici de trait d'union entre deux cultures, entre ***"deux peuples acharnés à vivre malgré les épreuves de l'histoire"***.

ÔBRÉE ALIE : "Almentd'If" (Coop Breizh, CD904)

Année faste pour le chant gallo : après Kate Me, signalé à vos oreilles avides dans le PB de l'été, voici Ôbrée Alie qui vient à son tour donner un méchant coup d'jeune au répertoire de Haute Bretagne. C'est après avoir longtemps travaillé sur le gallo, pris des leçons auprès de Gilbert Bourdin, Erik Marchand ou Albert Poulain et pratiqué activement le collectage que Bertran Ôbrée se décide à franchir le pas du chant.



Le résultat est enthousiasmant. Bertran Ôbrée ne se contente pas de restituer savamment ce qu'il a appris ici ou là. Il crée. Il crée une chanson gallo d'aujourd'hui, contemporaine, décomplexée. Epaulé par des musiciens inventifs, Michel Coroller à la guitare, Pierre-Yves Prothais aux percussions et Cécile Girard au violoncelle, le chanteur fait mouche. Le gallo prend ici des couleurs inattendues, séduisantes, indéfinissables... Le groupe nous promène dans un monde bien enraciné, mais qui prend aussi, grâce à la voix et aux improvisations du chanteur, une dimension exotique. Un disque bien envoyé.

BAGAD MEN HA TAN & DOUDOU N'DIAYE ROSE : "Dakar" (L'Oz Production, Naïve, NV 3601-1)

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la Bretagne et le Sénégal ne sont pas si éloignés l'un de l'autre. La preuve ? Ce disque qui rassemble le bagad de Men ha Tan mené par Pierrick Tanguy et la formation de percussionnistes dirigée par Doudou N'Diaye Rose. La preuve encore ? **"Dakar"** ou **"Rohan"**, ces morceaux aux titres évocateurs réunis sur une même galette. Fusion totale et réussie, va et vient permanent entre la pointe extrême de l'Afrique et notre bout du Monde, représentation provoquante et salutaire d'une world music saine et fauve. "Cosmopolite", comme dirait l'autre haineux éructant ou sa copie conforme en modèle réduit. Ne manquez pas **"Yassalame a dounia"**, ce traditionnel sénégalais qui conclue l'album de superbe façon. Recommandé.



GWERZIOU ha SONIOU BRO DREGER : "Tradition vivante de Bretagne, volume 13" (Dastum, DAS 138)

Dastum poursuit son œuvre, déjà immense, de collectage et en publie régulièrement la "substantifique moelle" à travers sa remarquable collection "Tradition vivante de Bretagne".

Premier terroir visité, le Trégor, où Dastum Bro Dreger rend un hommage mérité à François Marie Luzel (1821-1895), un sacré collecteur de tradition devant l'Eternel, puisque se sont près de 500 chansons, gwerzioù et sonioù, qu'il a ainsi transmis aux générations futures. D'autres depuis ont pris le relais – Maodez Glandour, François Vallée, Daniel Giraudon, Bernard Lasbleiz, Nanda et Iffig Troadec... – qui nous permettent d'entendre aujourd'hui quelques-unes des grandes voix trégoroises, de Marc'harid Fulup à Jules Gros en passant par Louise Le Bonniec, Mélanie Geffroy et beaucoup d'autres, dans un répertoire recueilli aux "quatre coins" du Trégor.



CHANSONS à DANSER en PRESQU'ÎLE GUERANDAISE : "Tradition vivante de Bretagne" (volume 11) (Dastum, DAS 135)

Et c'est par la danse que s'exprime ici la presqu'île guérandaise, en 22 chansons et 70 minutes d'enregistrement. Les ronds et les bals ronds se succèdent, chantés a capella et mis en boite "en situation", de façon à respecter le rythme des pas. Les interprètes sont tous "du cru", à l'exception de Roland Brou et Raphaël Garcia, venus en voisins.



Comme pour le disque précédent, un travail précieux, irremplaçable.

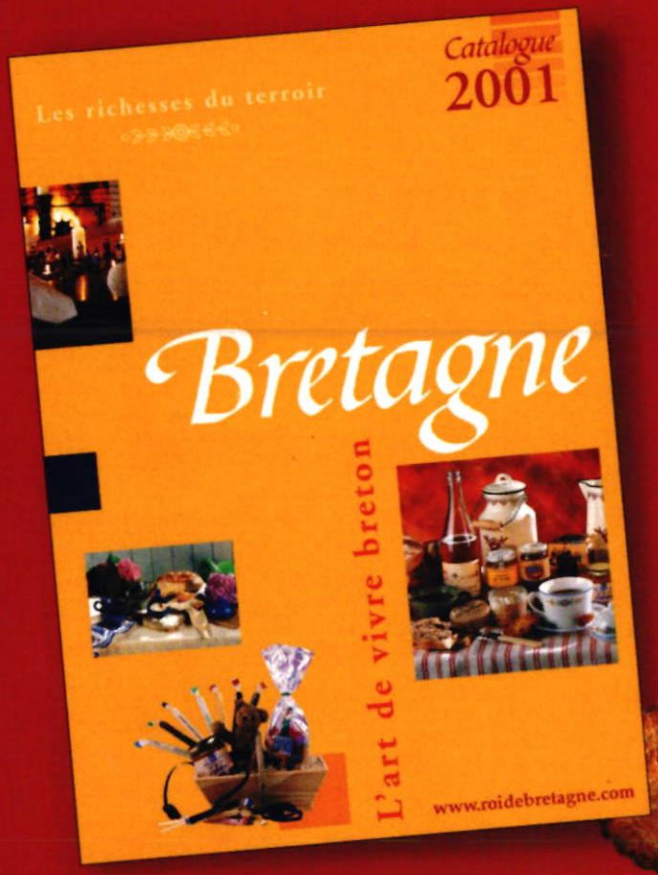
Pierre MORVAN

(1): cf les PB n° 437 et 438 (mai et juin 2000)



Roi de Bretagne

L'esprit breton





Le Roi, c'est vous.

Parce que la Bretagne, pays de mer et de terroirs, au caractère trempé, est réputée pour son hospitalité, vous êtes, pour nous, un invité.

Un invité à qui nous désirons offrir le meilleur, et dont nous souhaitons la profonde satisfaction. Des produits authentiques et divers, ainsi qu'un service de qualité : voilà ce que nous nous efforçons de vous apporter, voilà ce qui nous tient à cœur.

Nous avons cette année ouvert de nouvelles rubriques, comme celle des vins, et des arts de la table. Nous l'avons fait à votre demande, heureux du dialogue qui s'installe entre nous.







Découvrez notre site internet

Catalogue et vente en ligne

www.roidebretagne.com

Le catalogue est disponible dans les magasins Roi de Bretagne ou par correspondance en retournant ce coupon-réponse ou sa photocopie à :

Roi de Bretagne

Illien ar Gwen - 29470 Plougastel-Daoulas

Tél : 02 98 30 60 60 - Fax : 02 98 40 60 53

❒ Mr ❒ Mme ❒ Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Je désire recevoir le catalogue Roi de Bretagne au prix de 25 F (remboursés dès ma première commande). Ci-joint mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de Roi de Bretagne ou en timbres-poste.

Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

PB1